

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



Rapport d'activité 2021

Communauté de Commnes Sud Avesnois

Table des matières

1	Territoire et Gouvernance	3
	1. Le Territoire	5
	2. Les compétences de l'EPCI	7
	3. Le bureau communautaire	9
	4. Le conseil communautaire	9
	5. Les commissions thématiques	11
	6. L'organigramme	12
2	Services Généraux	13
	1. Les Finances Communautaires	15
	2. Le Règlement Général de la Protection des Données	22
	3. Les ressources humaines	23
	4. Les moyens de communication	23
3	Développement Territorial	25
	1. Le développement économique	27
	2. Le développement rural	34
	4. Le développement touristique	37
4	Cohésion Sociale	45
	1. Les maisons de santé pluridisciplinaires	47
	2. Le contrat local de santé	49
	3. Le programme d'intérêt général Habiter Mieux	51
	4. L'outil numérique scolaire	54
	5. La mobilité	55
	6. L'aire d'accueil des gens du voyage	58
5	Développement Culturel	59
	1. Le réseau de lecture publique en chiffres	61
	2. Le Contrat-territoire-lecture	63
	3. Le CLEA	64
	4. Les partenariats divers	65
6	Aménagement du territoire	67
	1. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	69
	2. Le déploiement de la Fibre	71

7	Gestion des déchets	
	1. La collecte des déchets	75
	2. Le coût de la gestion des déchets	77
8	Services Internes	79
	1. Les services techniques	81
	2. Le service festivités	81
	3. Le service commun	82
	4. Le service réfection et maintenance	82
	5. Le service sérigraphie	84
	6. La gestion des contrats aidés	86

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

1 Territoire et Gouvernance

3

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



1. Le Territoire

Située dans la Région Hauts-de-France, au Sud du département du Nord et nichée au cœur d'espaces naturels, la Communauté de Communes Sud-Avesnois dispose d'un environnement exceptionnel et d'un cadre de vie agréable. Elle fait partie du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, qui constitue un des pôles de développement de la Sambre-Avesnois et appartient à la Thiérache transfrontalière qui s'impose en espace de solidarité traditionnel.

La Communauté de Communes Sud-Avesnois (CCSA) a été créée le 31 décembre 2013 suite aux arrêtés préfectoraux du 30 Mai et du 23 Décembre 2013. Issue de la fusion des deux Communautés de Communes *Action Fourmies et Environs* et *Guide du Pays de Trélon*, elle regroupe les 12 communes de l'ex-canton de Trélon. Elle se compose d'un pôle urbain central, Fourmies, chef-lieu de Canton depuis 2014 et d'un réseau de petites villes (Trélon, Anor, Wignehies, Glageon, Ohain) et de villages ruraux (Féron, Willies, Eppe-Sauvage, Moustier-en-Fagne, Wallers-en-Fagne et Baives). 10 communes sur 12 sont qualifiées par l'INSEE de rurales ou moyennement rurales.

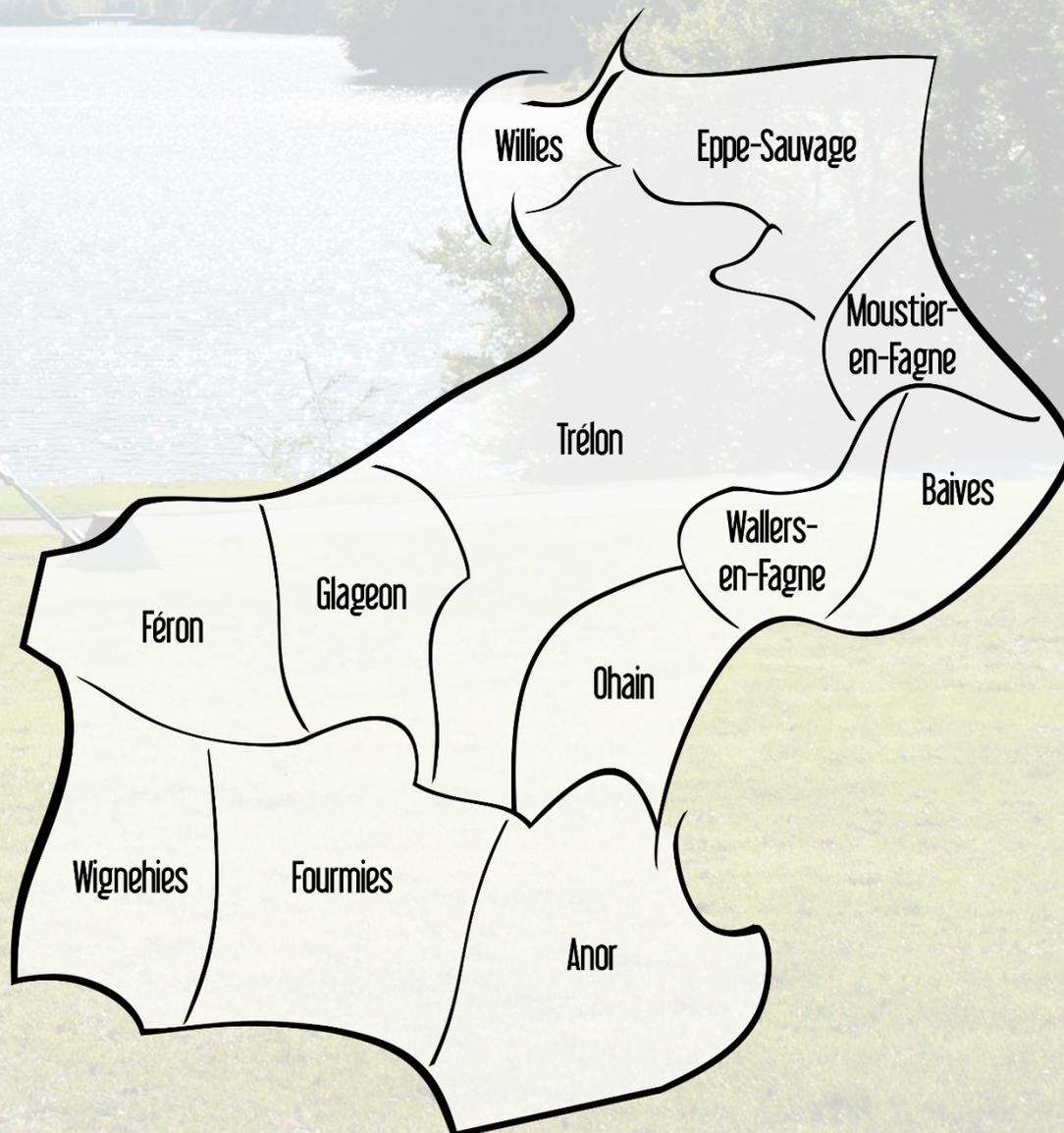
Le territoire de la Communauté de Communes Sud-Avesnois est aujourd'hui un pôle rural de liaison entre le Pays de Sambre – Avesnois et la Thiérache transfrontalière, qui entend se redonner un avenir industriel et s'imposer en pôle de développement structurant de cet espace interrégional et transfrontalier.

Il s'agit aujourd'hui, avec le nouveau contexte induit par la réforme territoriale dans le cadre des enjeux européens de la compétitivité (croissance inclusive avec la stratégie UE 2020) et du développement durable, de s'imposer à nouveau comme un territoire solidaire, et un pôle de développement qui compte dans le développement du département du Nord, de la Région Hauts de France, du Pôle Métropolitain Hainaut-Cambrésis et de l'espace interrégional et transfrontalier de la Thiérache.

Communes

Population Totale

Fourmies	11 727
Anor	3 220
Wignehies	2 903
Trélon	2 856
Glageon	1 838
Ohain	1 199
Féron	567
Wallers-en-Fagne	286
Eppe-Sauvage	267
Baives	167
Willies	148
Moustier-en-Fagne	59
Total	25 242



2. Les compétences de l'EPCI

Les Compétences Obligatoires

Aménagement de l'espace communautaire : Elaboration et mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale (SCoT), et de tout autre schéma directeur de même nature et/ou schéma(s) de secteur(s) ; Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ; Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme et tenant lieu et carte communale.

Développement économique : Création, aménagement, gestion, entretien de zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme, dont la création d'un office de tourisme.

Aménagement, Entretien et Gestion des aires des gens du voyage

Collecte et Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite GEMAPI



Les compétences facultatives

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : versement du contingent en lieu et place des communes.

Accès au droit des citoyens : participation au fonctionnement et à l'entretien de la Maison de la justice et du droit.

Actions de propreté : Actions de propreté concourant à la protection de l'environnement par des moyens techniques motorisés et roulants.

Insertion : Insertion sociale du public éligible aux dispositifs nationaux par des actions menées en matière de rénovation, d'entretien du patrimoine et des espaces verts.

Transport : Transport des élèves des écoles à la piscine de Fourmies.

Santé : Mise en place d'une politique de santé publique équilibrée et adaptée aux besoins de la population locale : mise en réseau des professionnels de santé ; création, animation, fonctionnement et gestion d'un pôle de santé pluridisciplinaire en réseau.

Coordination du Réseau de lecture publique : Réseau de lecture publique ; Festival du conte cantonal.

Communication : Réalisation du calendrier cantonal des manifestations.

Numérique : Création du portail numérique de Fourmies – Trélon ; Compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques, telle que prévue à l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales.

Usage numérique NTIC en matière de numérique éducatif - mise en place de l'ENT



Les Compétences Optionnelles

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans la réalisation des schémas départementaux ou nationaux de soutien à la demande d'actions de maîtrise de la demande d'énergie : Actions de maîtrise de la demande d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre.

Politique du logement et du cadre de vie : Actions d'intérêt communautaire en faveur de l'amélioration de logements.

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire : Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire

Politique de logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées



Les Compétences déclarées d'Intérêt communautaire

Obligatoires :

- au titre de l'aménagement de l'espace : les zones d'activités et sites suivants identifiés aux plans annexés : les ZA Saint Laurent à Anor, la Marlière à Fourmies, Sud à Fourmies, Trieux à Fourmies, les Verreries à Fourmies, le Boulodrome à Fourmies, Nord à Wignehies, zone commerciale à Glageon, zone Trélon/Ohain, les sites de la ZA de la gare à Anor, Texam à Fourmies, Dag Lavane à Wignehies.

- au titre du développement économique : études et actions visant à la promotion économique du territoire, au maintien des entreprises sur le territoire, l'entièreté de la compétence politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales, à l'exception des actions collectives FISAC, qui relève d'une compétence, au développement des initiatives locales, à l'accueil, l'implantation et au développement des entreprises. Dans le domaine du tourisme, actions menées à l'échelle de la communauté, manifestations, définition d'une stratégie de promotion touristique du territoire, élaboration d'un schéma de développement touristique, office de tourisme communautaire (EPIC), création, entretien et gestion des gîtes communautaires.

Optionnelles :

- au titre de la politique du logement et du cadre de vie : Programme local de l'habitat, mise en œuvre du programme d'intérêt général logement "PIG Habiter mieux".

- au titre du développement et de l'aménagement sportif : la piscine intercommunale.



3. Le bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

Lors de la séance du 16 juillet 2020, les conseillers communautaires ont désigné Monsieur le Président Mickaël HIRAUX, ainsi que huit vice-présidents avec les délégations suivantes :



M. Mickaël HIRAUX

Président - Troisième Révolution Industrielle



M. Jean Luc PERAT

Développement économique - Santé - Lecture Publique



Mme. Aurélie PÉROT

Communication - Transition écologique et numérique - PIG - Politique Logement



M. Benoit WASCAT

Finances - Fiscalité - Mobilités



M. Thierry REGHEM

Projets Structurants Intercommunaux



Mme. Viviane DESMARCHELIER

Tourisme - Fibre



M. Maxence SIMPERE

Services techniques - Environnement - Déchets ménagers- Aire d'accueil des gens du voyage



M. Jean-Guy BERTIN

Ressources Humaines - Insertion



M. Sylvain OXOBY

Ruralité - Développement durable - Préservation de l'environnement - Filière pierre bleue et bois - PLUI

4. Le conseil communautaire

En vertu de la Loi 2013-403 du 17 Mai 2013 (art.37), les Communautés de communes sont administrées par un organe délibérant composé de délégués des communes membres, élus dans le cadre des élections municipales des 15 Mars et 28 juin 2020. Par arrêté préfectoral du 29 Octobre 2019, le nombre de délégués communautaires a été fixé à 45 selon la répartition suivante :

Communes	Nombre de délégués titulaires	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Anor	5	BOUTTEFEUX Joëlle PERAT Jean-Luc WALLERAND Benjamin PAGNIEZ Sandra BAILLEUL Bernard	
Baives	1	GARY Claude	GAUDOUX Thierry
Eppe-Sauvage	1	DESMARCHELIER Viviane	DELHOYE Jocelyne
Féron	1	BAUDRY Jean-François	ROGER Jean
Fourmies	19	HIRAUX Mickaël DUFOSSET Valérie WASCAT Benoît TROCLET Amandine SIMPERE Maxence PATIN Nathalie YDE Louis LEFORT Corinne BURY Jean-Luc FRISON Clothilde PRONAU Jean-Paul DUPARCQ Agnès VIEVILLE Philippe COUPAIN Myriam WILHELM Jean-Pierre CLEMENT Réjane ALCESILAS Jérôme BOUBIA Véronique GLASSET Cédric	
Glageon	3	BETTIGNIES Frédéric PEROT Aurélie ZACHARIE Ludovic	
Moustier-en-Fagne	1	HANCART Jean-Michel	HOUARD Frédéric
Ohain	2	OXOBY Sylvain BUREL Lydie	
Trélon	5	REGHEM Thierry COLLIER Liliane BOMBART Michel BARBET Emilie BONGIBAUT Éric	
Wallers-en-Fagne	1	NAVARRÉ Bernard	CAUDRELIER Jean-Luc
Wignehies	5	BERTIN Jean-Guy SELLIER Valérie COBUT Pascal FOUAN Sylvie CHIKH Clément	
Willies	1	LANDA Patrick	PEPIN Fabienne

5. Les commissions thématiques

Les élus de la CCSA se réunissent en commission en fonction des différentes délégations établies et projets entrepris.

COMMISSION Développement économique, Santé, Réseau de lecture publique :

Le président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Président : Jean-Luc PERAT

Membres : Philippe VIEVILLE, Jean-Pierre WILHELM, Sylvie FOUAN, Jean-Paul PRONAU, Michel BOMBART, Amandine TROCLET, Jérôme ALCESILAS, Myriam COUPAIN, Clothilde FRISON, Valérie DUFOSSET.

COMMISSION Finances, Mobilité, Projets structurants intercommunaux, Ressources Humaines, Insertion :

Le président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Présidents : Benoît WASCAT, Thierry REGHEM, Jean-Guy BERTIN

Membres : Nathalie PATIN, Frédéric BETTIGNIES, Jean-François BAUDRY, Pascal COBUT, Liliane COLLIER, Amandine TROCLET, Corinne LEFORT, Jérôme ALCESILAS, Réjane CLEMENT.

COMMISSION Services Techniques, Environnement, déchets ménagers, développement durable, préservation de l'environnement :

Le Président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Présidents : Maxence SIMPERE, Sylvain OXOBY

Membres : Claude GARY, Louis YDE, Jean-Luc BURY, Ludovic ZACHARIE, Philippe VIEVILLE, Bernard BAILLEUL, Patrick LANDA, Jean-François BAUDRY, Pascal COBUT, Jean-Paul PRONAU, Emilie BARBET, Jean-Michel HANCART, Corinne LEFORT, Jérôme ALCESILAS, Clément CHICK, Cédric GLASSET.

COMMISSION Communication, Attractivité du territoire, Stratégie touristique :

Le Président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Présidents : Aurélie PEROT, Viviane DESMARCHELIER

Membres : Valérie DUFOSSET, Nathalie PATIN, Philippe VIEVILLE, Jean-Pierre WILHELM, Sandra PAGNIEZ, Patrick LANDA, Valérie SELLIER, Emilie BARBET, Amandine TROCLET, Myriam COUPAIN, Agnès DUPARCQ, Réjane CLEMENT.

COMMISSION Transition écologique et numérique, Fibre, urbanisme, politique du logement, PLUI :

Le président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Présidents : Aurélie PEROT, Viviane DESMARCHELIER, Sylvain OXOBY

Membres : Valérie DUFOSSET, Benjamin WALLERAND, Valérie SELLIER, Jean-Paul PRONAU, Emilie BARBET, Jean-Michel HANCART, Corinne LEFORT, Myriam COUPAIN, Clothilde FRISON, Agnès DUPARCQ, Clément CHICK.

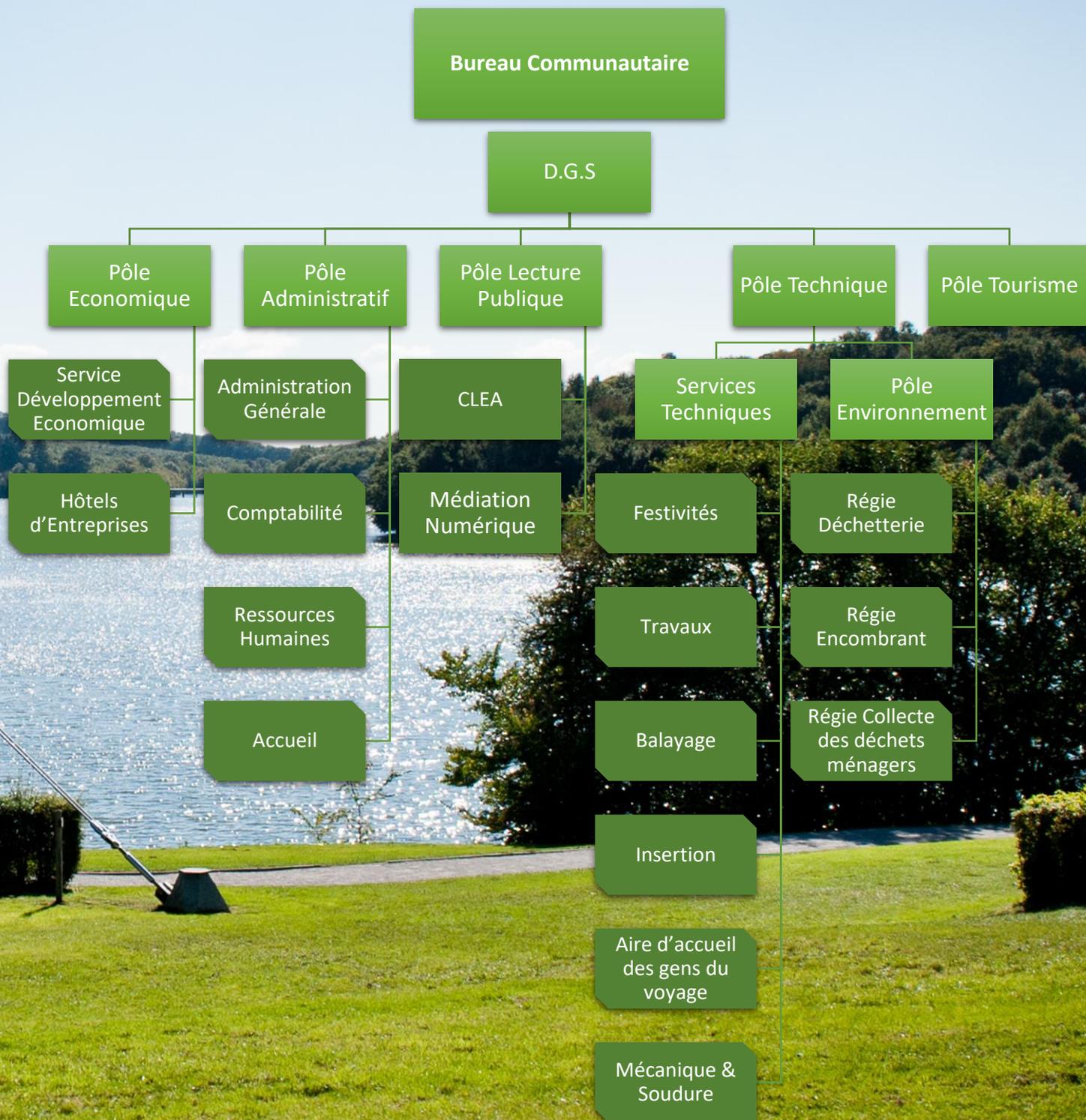
COMMISSION Ruralité :

Le Président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Président : Sylvain OXOBY

Membres : Claude GARY, Frédéric BETTIGNIES, Joëlle BOUTTEFEUX, Patrick LANDA, Jean-ROGER, Sylvie FOUAN, Liliane COLLIER, Lydie BUREL, Jean-Michel HANCART, Bernard NAVARRE

6. L'organigramme



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

2

Services Généraux

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



1. Les Finances Communautaires

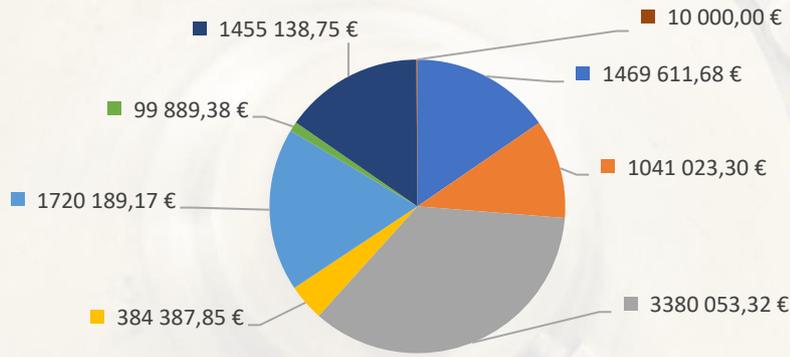
La crise sanitaire a en 2021, et dans une moindre mesure, continué d'impacter certaines actions et prévisions budgétaires.

1. Le Budget principal

Section de fonctionnement :

Les Dépenses

Les dépenses s'élèvent à 9 560 293,45 € réalisées à 80,23 %.

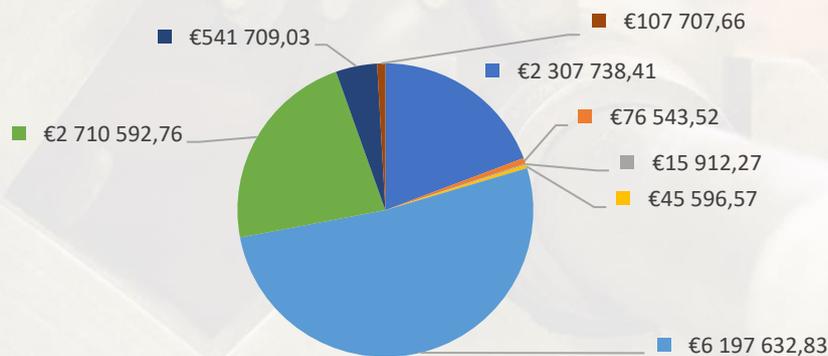


- 011 : charges à caractère général
- 012 : charges de personnel et frais assimilés
- 014 : atténuations de produits
- 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 : autres charges de gestion courante
- 66 : charges financières
- 67 : charges exceptionnelles
- 68 : provisions

REPARTITIONS DEPENSES FONCTIONNEMENT

Les Recettes

Les recettes s'élèvent à 12 003 433,05 € et sont réalisées à 100,74 %.



- 002 : excédent reporté
- 013 : atténuations de charges
- 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections
- 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 : impôts et taxes
- 74 : dotations, subventions et participations
- 75 : autres produits de gestion courante
- 77 : produits exceptionnels

REPARTITIONS RECETTES FONCTIONNEMENT

Reversement de la fiscalité entre la CCSA et les communes

Communes	Attributions compensatrices versées	Communes	Attributions compensatrices négatives
Anor	286 024,12 €	Baives	- 1 295,42 €
Eppe-sauvage	2 199,58 €	Féron	- 41 732,64 €
Fourmies	2 233 736,76 €	Willies	- 1 362,07 €
Glageon	66 117,96 €	TOTAL	44 390,13 €
Moustier-en-Fagne	86,34 €		
Ohain	104 568,90 €		
Trélon	135 066,75 €		
Wallers-en-Fagne	47 499,23 €		
Wignehies	430 514,61 €		
Total	3 305 814,25 €		

Structure de la fiscalité 2020 :

Contributions Directes	Montants
Impôts directs locaux + fraction TVA	3 833 269,00 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	636 527,00 €
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	297 313,00 €
Impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	107 752,00 €
FNGIR	758 384,00 €
Fonds de péréquation des ressources communales	470 943,00 €
Taxes de séjour	49 050,70 €
Total	6 153 238,70 €

Taxe de séjour :

Pour rappel, la CCSA a mis en œuvre une plateforme de déclaration et de reversement de la taxe de séjour en 2019. Pendant l'exercice 2020, impacté par le Covid, les recettes ont marqué un net recul. Pas de rebond attendu en 2021.

Transport à la demande :

La Communauté de Communes Sud-Avesnois a conforté le TAD. Le coût pour l'EPCI en 2021 s'élève à 201 359,67 €. Un avenant est intervenu en fin d'année. Pour plusieurs raisons :

- La prise en charge de plusieurs personnes par course étant limitée, les rotations ont été multipliées.
- La demande est en hausse par rapport aux années précédentes.

Partenariats financiers de la CCSA en 2021 :

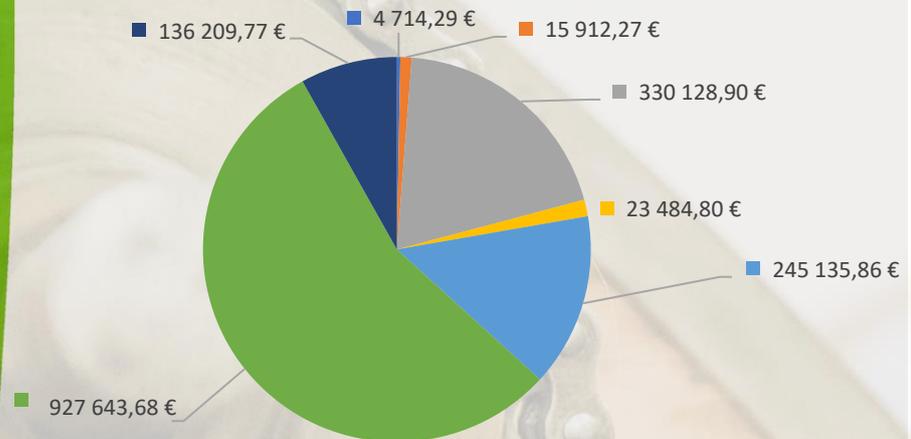
Sur l'année 2021, la CCSA a soutenu financièrement les associations et les projets structurants pour le territoire à hauteur de :

- 305 026 € pour les associations
- 42 000 € pour l'Ecomusée de l'Avesnois
- 50 000 € d'aides financières au CCAS de Fourmies pour les ACI de la CCSA
- 150 000 € de subvention à l'Office de Tourisme Intercommunal (EPIC)
- 51 905 € de reversement de taxe de séjour

Taux de fiscalité votés pour l'année 2021 :

- CFE : 31,90 %
- Taxe foncier bâti : 3,13%
- Taxe foncier non bâti : 4,14%

Les dépenses réalisées représentent 45,50 % des crédits ouverts soit 1 683 231,57 € sur 3 699 600,00 € de prévisions budgétaires.



REPARTITIONS DEPENSES FONCTIONNEMENT

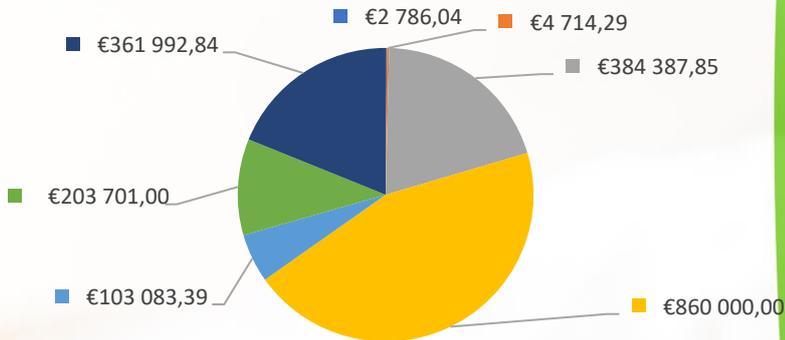
- 041 : opération...
- 040 opérations d'ordre de transfert
- 16 emprunts et dettes assimilées
- 20 immobilisations incorporelles
- 204 subventions d'équipement versées
- 21 immobilisations corporelles
- 23 immobilisations en cours

La sous-consommation des crédits s'explique principalement par des dépenses pour la chaufferie non soldées, les dossiers des deux zones d'activités non soldés, l'absence de la non réalisation de certains projets (ronds-points hôtel d'entreprises P&B) peu d'intervention sur les bâtiments économiques, des aides directes très en deçà des prévisions et des reversements d'aides financières non réalisées.

Une partie des crédits non utilisés est inscrite dans les RAR 2021 à hauteur de 290 943 €.

Les Recettes

Elles représentent 52.92 % des prévisions soit un montant de 1 920 665,41 € sur 3 699 600 €.



REPARTITIONS DES RECETTES

- | | |
|--|-----------------------------------|
| ■ 165 cautionnement | ■ 23 immobilisation en cours |
| ■ 040 opérations d'ordre de transfert entre sections | ■ 16 emprunt |
| ■ 10 dotations, fonds divers et réserves | ■ 13 subventions d'investissement |
| ■ 001 solde d'exécution | |

Les recettes d'investissement sont principalement :

- Les plus-values sur les cessions d'une parcelle Artéopole et d'un camion à la ville et op d'ordre budgétaire pour la cession du Maxity ;
- Les dotations aux amortissements ;
- Le solde du FNADT pour les travaux de la chaudronnerie (dalle pour plateforme logistique) ;
- Le solde FNADT ZAE Espérance – 1^{er} acompte DETR ZAE phase II- 1^{er} acompte DSIL chaufferie ;
- La subvention LEADER pour les gîtes de Wallers (programmation 2019) ;
- Le FCTVA 3eme et 4eme trimestre 2020 – FCTVA 2021
- Les cautionnements et emprunts
- L'excédent d'investissement reporté

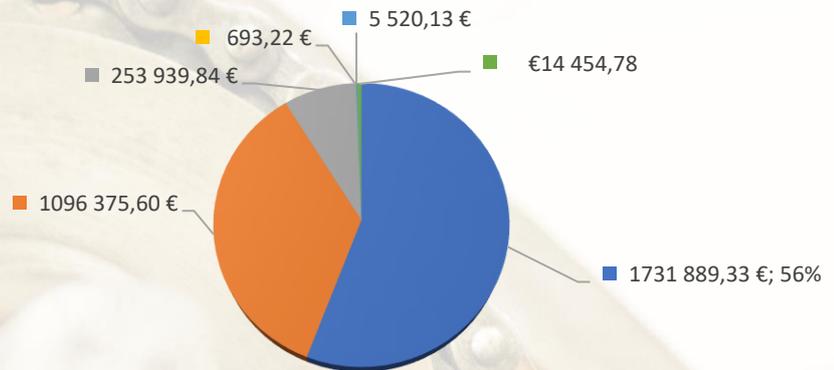
Les RAR 2021 pour les recettes d'investissement sont de 228 537 €.

Elles concernent la zone d'activités Artéopole, la DSIL pour l'hôtel d'entreprises Pierre et Bertrand et la chaufferie.

2. Le Budget

Section Fonctionnement :

- 011 : charges de gestion courante
- 012 : charges de personnel et frais assimilés
- 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 autres charges gestion courante
- 66 : charges financières
- 67 charges exceptionnelles



REPARTITIONS DEPENSES FONCTIONNEMENTS

Le total des dépenses s'élève donc à 3 102 872,90 € pour une prévision de 3 200 000 €. Elles ont été réalisées à hauteur de 96.96 % des prévisions.

Les principales économies ont porté sur :

- Les dépenses de chauffage avec une absence de consommation à la déchetterie d'Ohain ;
- Une forte baisse du carburant ;
- Une forte baisse dans l'entretien des véhicules.
- Moins de maintenance des bacs de collecte

En revanche, en ce qui concerne les « contrats de prestations de services », (traitement des déchets collectés), la hausse du coût de la collecte comme en 2020, s'est poursuivie en 2021, avec une hausse de 167 151 € par rapport à 2020.

Les charges financières sont réalisées à 99.82 % et conformes aux prévisions. Pour rappel, un emprunt de 272.000 € pour le financement du nouveau camion, de la grue et des bacs de collecte du verre, a été contracté fin 2019 avec une première échéance en janvier 2021.

■ 002 : excédent de fonctionnement

■ 042 : opérations d'ordre

■ 013 : atténuations de charges

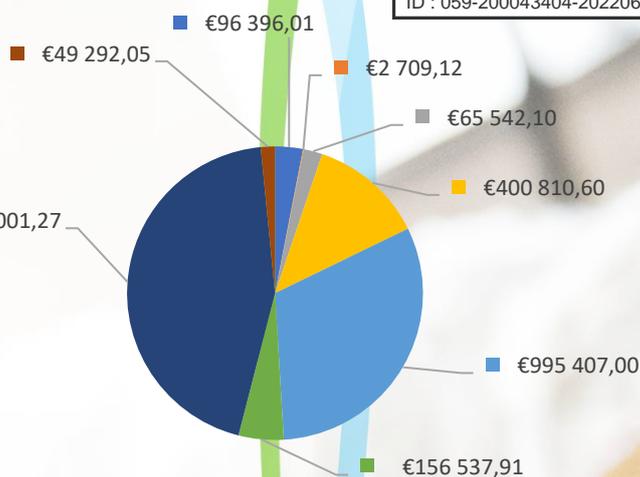
■ 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses

■ 73 : impôts et taxes

■ 74 : dotations, subventions et participations

■ 75 : autres produits de gestion courante

■ 77 : produits exceptionnels



REPARTITIONS RECETTES INVESTISSEMENT

Les produits des services sont en hausse, y compris la redevance qui est supérieure à la prévision.

Pour les autres prestations de services, l'achat d'unités déchetterie pour les professionnels est supérieure à la prévision.

La fin de l'épisode COVID a permis un retour à la normale après la nette baisse de 2020.

La hausse des recettes concerne également les reprises par les filières des produits issus des déchetteries. La réalisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le taux est voté au budget primitif, est conforme à la prévision.

Les versements de base 2021 de CITEO sont inférieurs de 89 275 € par rapport à 2020. Conséquemment, le versement du budget général au profit du budget annexe a été revu à la hausse en fin d'année (1 415 000 € au lieu de 1 216 000 €)

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 181 696,06 €.

SECTION INVESTISSEMENT :

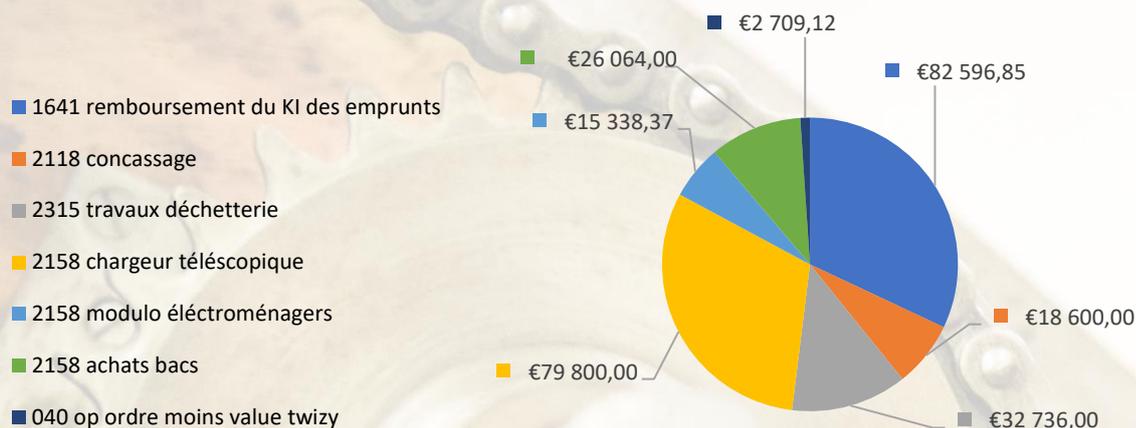
Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



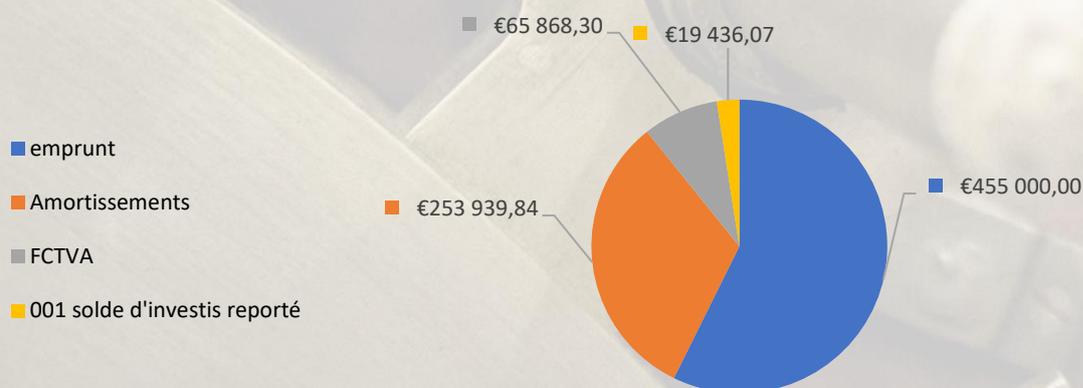
REPARTITIONS DEPENSES INVESTISSEMENT

Les dépenses réalisées représentent un peu plus de 34,06 % des crédits ouverts soit 257 844,34 € sur 757 000,00 € de prévisions budgétaires, ce qui s'explique ainsi :

- L'achat de bacs n'a concerné que la maintenance.
- Ceux pour la collecte du verre en porte à porte devraient être acquis en 2022. A cela s'ajoute l'absence d'achat de bennes.
- Aucune dépense n'a été mandatée sur l'exercice pour le camion collecte du verre ni pour le déboureur.
- Les travaux sur les dalles bétons des emplacements camions n'ont pas eu lieu.

Elles représentent 104,92 % des prévisions soit un montant de 794 244,21 €.

Les recettes d'investissements du budget annexe sont constituées principalement des amortissements, auxquels s'ajoutent le solde d'exécution d'investissement et le FCTVA.



REPARTITIONS DES RECETTES

2. Le Règlement Général de la Protection des Données

Depuis le 25 Mai 2018, chaque structure publique ou privée est dans l'obligation de se mettre en conformité avec le RGPD. L'objectif de ce règlement est de responsabiliser chaque entreprise dans le traitement des données personnelles afin de raisonner et sécuriser leur exploitation. Il permet ainsi une meilleure protection des individus.

Pour accompagner les communes du Sud-Avesnois ainsi que la CCSA, un Délégué à la Protection des Données (DPO) mutualisé et externe a été retenu. Ses missions sont de guider les municipalités dans les démarches, d'effectuer les analyses d'impact pour les bases de données sensibles et d'indiquer les mesures à prendre pour chaque situation.

Il est obligatoire d'impliquer le D.P.O. pour toute nouvelle activité entraînant une exploitation de données personnelles dès les premières réunions du projet concerné.

La CCSA travaille sur la conformité **RGPD** dans les douze communes membres et en son sein pour plus de transparence sur les données recueillies dans les différents services, tant pour les habitants que pour les employés. Ce travail de longue haleine permet de garantir une meilleure protection et sécurité des données.

En 2021 la CCSA a nommé Jérôme Brechoire comme nouveau référent RGPD.

L'objectif **du RGPD** (règlement général sur la protection des données) est triple :

- Une protection des données à caractère personnel **similaire** entre les habitants de l'UE ;
- Un cadre légal sur le traitement de données personnelles **simplifié** et **allégé** ;
- **Une responsabilité accrue** de la part des entreprises.

Déclarer à la CNIL un délégué à la protection des données (DPO)

Cartographier les traitements de données personnelles

Prioriser les actions à mener

Gérer les risques identifiés

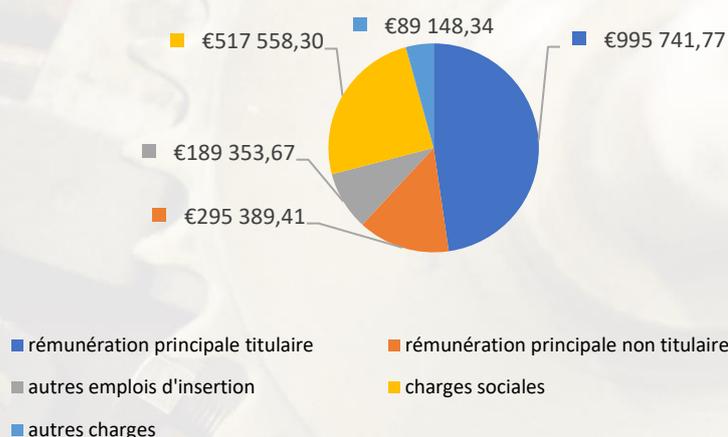
Etape actuelle
Organiser les processus internes

Documenter sa conformité

3. Les ressources humaines

Au 31 Décembre 2021, 47 agents permanents et hors contrats aidés (tous statuts confondus) sont en position d'activité au sein des services de la Communauté de communes. Les ressources humaines représentent 11 % des dépenses de Fonctionnement sur le Budget général, et 35 % des dépenses de fonctionnement sur le Budget annexe environnement.

Répartition des charges de personnel par nature



Filière/ catégories	grade	titulaires	non titulaires
Administrative	A	1	1
	B	1	1
	C	5	0
TOTAL		9	
Technique	A	0	0
	B	0	0
	C	32	0
TOTAL		32	
Culturelle	A	0	1
	B	0	2
	C	0	0
TOTAL		3	
Total hors insertion/contrats aidés		44	
CUI		11	
Contrats d'apprentissage		3	
TOTAL		14	

4. Les moyens de communication

La CCSA met en place tout au long de l'année différents outils de communication pour informer les habitants de ses actions et de ses services.

4.1 Le journal « mon Sud Avesnois »

La CCSA édite en moyenne deux journaux par an afin de communiquer sur les actions menées par la collectivité, ses communes membres et ses partenaires.

En 2021, deux journaux ont été réalisés au mois de juin et de décembre.

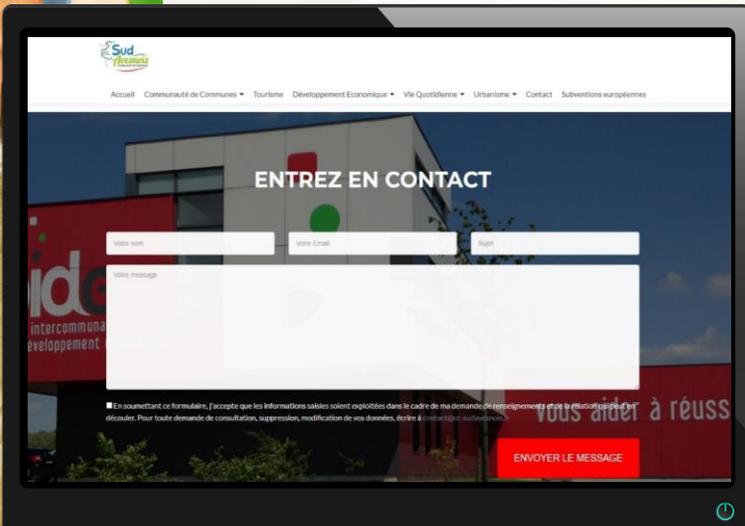
4.2 Les sites internet

Le site internet de la CCSA est alimenté régulièrement par des informations institutionnelles et thématiques traitées au fur et à mesure : www.sud-avesnois.fr

Le site Internet Sud Avesnois Invest a été lancé en juillet 2021 : <https://sud-avesnois-invest.com/> pour diffuser une information claire aux entrepreneurs de notre territoire.

4.3 La page facebook

La page facebook permet à la CCSA de communiquer en temps réel et à plus grande portée les informations liées au territoire. Régulièrement, les entreprises sont invitées à transmettre leurs informations pour communication. La page est cogérée par l'entreprise NMD afin de renforcer son attractivité et sa visibilité.



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

3 Développement Territorial

Envoyé en préfecture le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022
Affiché le 
ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



1. Le Développement économique

1. Etat du patrimoine intercommunal

En 2021, la Communauté de communes avait en sa possession des sites/bâtiments économiques localisés sur les communes d'Anor, de Féron, de Fourmies, d'Ohain, de Trélon et de Wallers-en-Fagne.



PATRIMOINE INTERCOMMUNAL

27

SITES/BATIMENTS ECONOMIQUES

AU TOTAL

2 gîtes

2 gîtes transformés en maison d'accueil des internes en médecine

4 commerces, dont
2 avec logement

2 déchetteries

1 aire d'accueil des Gens du Voyage

1 centre technique

3 maisons de santé dont,
1 occupée en partie par la poste

11 usines/ateliers économiques, dont
2 possèdent une habitation

2 hôtels d'entreprises

1 pôle administratif et tertiaire

Le Pôle Intercommunal de Développement Economique

La totalité du patrimoine économique est louée à diverses entreprises à l'exception de certains immeubles : le bâtiment Lemaître à Fourmies (proposé à la vente), une partie du site Planex/Letoret (bâtiment vétuste non louable).

Acquisitions, ventes et locations

1 vente

2 terrains économiques au profit de la SCI PJ2L

34 locations

7 Sites

Sur l'Ensemble du Territoire

Site des chaudronneries d'Anor au profit de l'entreprise Passat

1 bâtiment à Anor au profit de PRO VULCA INDUSTRIE

1 bâtiment à Anor au profit du Garage Simpère Claude

1 entrepôt Planex à Fourmies au profit de M. Loïc Cauchy

1 entrepôt Planex à Fourmies au profit de LP Concept

1 bâtiment à Ohain au profit de STREDECO

1 local à Trélon au profit de Mme Amandine Lefebvre

8 bureaux

PIDE

Dominique GODBILLE de Ar-Val

Julie GODEFROID de JG Atelier d'Architecture

Reynald COPPEAUX de Leader Intérim et Ser'ins

Pascal GRONIER de l'entreprise ECAA

7 ateliers et 8 bureaux

Hôtel d'entreprises du PIDE

Pierre BARBIEUX

Loïc BRUYERE de Best Agent

Bruno BRONCHAIN de Euronégoce Distributions

Maxime MIDOUX de Jouet Prix Bas

Jean TERREL de la Laiterie Jeanjean

MEUNIER Marie-Line, Ostéopathe

Mathieu RENAUD de NMD

Thierry LECLERCQ de Avenir Rénovations

Kévin DEQUESNES de l'entreprise Les Menuiseries sur Mesure

Jean-Philippe DELASAUX de DELELEC

Céline DELACOURT de SVD Finance

Sébastien FROISSART

5 bureaux

Hôtel d'entreprises du conditionnement

Marie-Dominique CHÉBAUT de l'agence « Confiez-nous »,

Mathieu TRINPOEND de « Mat'Image Photographe »,

Didier KERMECHE de « Europe Fermetures »,

Claire DECAUX de CDAT.



2. Entretien et réhabilitation du patrimoine économique



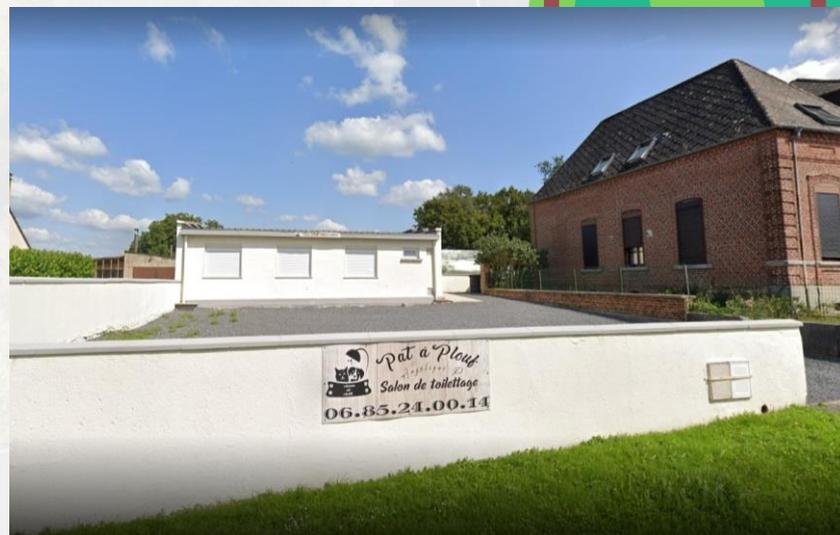
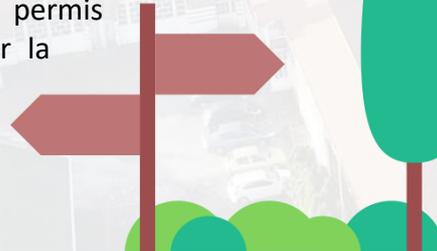
Travaux de menuiserie pour le futur hôtel d'entreprises Pierre et Bertrand



3. Dynamisme des bourgs

Au cours de l'année 2021, la CCSA a maintenu son engagement aux côtés des communes qui ont la volonté de préserver leur tissu commercial de proximité.

La Commune d'Ohain a été soutenue par le biais d'un fonds de concours intercommunal pour la réalisation de travaux de mise aux normes d'un local communal. Ces travaux ont permis l'implantation d'un salon de toilettage canin sur la collectivité.



4. Le PIDE

Opérationnel depuis Septembre 2013, ce projet ambitieux de Pôle Intercommunal de Développement Economique (PIDE) a pour but d'offrir un véritable guichet unique dans l'accompagnement de projets à vocation économique. En effet, cette structure vise à apporter, quelle que soit la nature de la demande (recherche de bâtiments industriels, aide à la création, demande d'accompagnement au montage ou à la structuration de projet, recherche de financements, accompagnement à la reprise d'activités, etc...) et quelle que soit la nature de l'activité une réponse adaptée à l'ensemble des porteurs de projets, l'objectif étant de redynamiser le tissu économique de notre territoire.

Le pôle commun

L'idée développée au travers de cette réalisation consistait en un regroupement au sein d'un même bâtiment du siège de la Communauté, de la ruche d'entreprises et des professionnels de l'accompagnement de projets que sont la CCI, la CMA, Face, la BGE et Thiérache initiative.

La Communauté de Communes joue ici le rôle d'organisateur et de coordonnateur dans l'accompagnement des porteurs.

L'objectif : augmenter la coopération entre les différents partenaires du PIDE dans le but de favoriser la réussite des projets à vocation économique.

Pour accompagner au mieux les projets de création, la CCSA finance 2 structures du PIDE :

La **BGE** accompagne les porteurs de projets dans les différentes étapes de création de leur entreprise.

FACE Thiérache propose aux entreprises une assistance en matière de recrutement.

La plateforme de prêts d'honneur Thiérache Initiative ayant vocation à disparaître en raison du contexte financier régional, il y a une volonté de continuer l'action locale de Thiérache Initiative afin d'aider les habitants de la Communauté de Communes du Sud Avesnois, à entreprendre. Il a été décidé de créer un fonds de dotation afin de gérer la « dote » transférée de Thiérache Initiative. L'argent servira à allouer des bourses aux porteurs de projet du sud avesnois.

 **100 %**
de taux d'occupation



16 entreprises

occupaient

l'hôtel d'entreprises



représentant

40 emplois



64 porteurs de projet

ont contacté le PIDE

23 femmes et

41 hommes



Au 31/12/2021

5. Promotion économique

La CCSA développe progressivement une stratégie de communication interne et externe afin de valoriser et faire connaître ses dispositifs et aides économiques aux porteurs de projets, mais également aux habitants. Elle relaie aussi les informations de ses partenaires via les réseaux sociaux.

Participation aux salons des partenaires

Salon de l'Entreprise et du Terroir :

A l'occasion du Grand Prix de Fourmies, le premier weekend de septembre, la ville de Fourmies organise son salon de l'Entreprise et du terroir où la CCSA participe par la tenue d'un stand valorisant ses compétences et ses services auprès de la population. Le volet économique est également valorisé pour diffuser l'information au plus grand nombre. En 2021, ce salon s'est tenu les 11 et 12 septembre.

Communication économique

Le journal :

la diffusion du journal intercommunal « Mon Sud Avesnois » est l'occasion de parler de l'action économique du territoire avec une mise en avant des projets mais aussi de portraits d'entrepreneurs.

La page facebook :

La page Facebook de la CCSA a été créée en août 2015 par le service développement économique afin de pouvoir mettre en avant ses activités, ses projets, et de pouvoir informer rapidement les habitants du territoire.

Fin 2021, la page était suivie par **2662 personnes**. Le service Développement Économique a notamment mis des **appels à porteurs de projet** sur la page Facebook de la CCSA pour **l'ouverture d'une poissonnerie** à Fourmies (**14858** personnes touchées), pour **l'ouverture d'un magasin de vêtements pour enfants** à Fourmies (**17586** personnes touchées) et pour **l'ouverture d'un nouveau commerce complémentaire à ceux déjà présents à Wignehies**. Ces initiatives ont permis l'ouverture d'un fleuriste à Wignehies et de trouver un candidat pour l'ouverture d'une poissonnerie à Fourmies (ouverture prévue en 2022).

Sud-Avesnois Invest : En juillet 2021, le site Internet a été lancé : <https://sud-avesnois-invest.com/>

Pour permettre de diffuser une information claire aux entrepreneurs d'ailleurs, la Communauté de Communes Sud Avesnois a créé un site Internet répertoriant les réponses à leurs questions.

A la recherche d'un local ou d'un terrain, de solutions pour financer un projet ? Sud Avesnois Invest a pour vocation d'être la boussole des entreprises en création ou en développement.

Le site répertorie 5 thématiques différentes :

- S'implanter** : Sud Avesnois Invest référence et présente les hôtels d'entreprises du territoire, les zones d'activités et les locaux disponibles, pour permettre aux entrepreneurs d'imaginer leur avenir en Sud Avesnois ;
- Être aidé** : Grâce à son réseau de partenaires, la collectivité se charge toujours d'adapter son accompagnement au projet. Sur le site Internet, la CCSA met également en avant son dispositif d'aide TPE et PME auprès des entrepreneurs en précisant tous les critères d'éligibilité et le montant des aides en fonction de la taille de l'entreprise.
- Réseauter** : Sud Avesnois Invest met en lumière ses partenaires et ses clubs d'entreprises, qui animent le tissu économique local.
- Découvrir nos offres** : La CCSA propose des facilités pour la gestion du quotidien des entreprises en leur permettant de louer ses salles de réunion ou en domiciliant leur société sur le territoire.
- Actualités** : Cette rubrique a pour vocation d'informer tout entrepreneur sur les opportunités disponibles localement ou sur la vie économique au sens large.

ELISA : En décembre 2020, le service développement économique a lancé une nouvelle chronique : **ELISA** (**E**ntrepreneuses et **L**eadeuses **I**nspirantes en **S**ud-**A**vesnois). Cette chronique permet de mettre en avant les Entrepreneuses du territoire.

Communauté de Communes Sud Avesnois
Publié par Adm Ccsa [?] · 9 décembre 2021 ·

Découvrez la nouvelle chronique de la CCSA :
ELISA (**E**ntrepreneuses et **L**eadeuses **I**nspirantes en **S**ud-**A**vesnois)
Cette chronique permet de mettre en avant les Entrepreneuses du territoire.

Nous commençons avec Angélique DUVAL et son entreprise Du Vrac au Pot !!
Vous trouverez l'intégralité de l'article en cliquant sur ce lien : <https://sud-avesnois-invest.com/elisa1/>
N'hésitez pas à entrer dans son magasin, elle vous guidera avec plaisir !!

#chroniqueELISA
#CCSA
#SudAvesnois



6. Les Aides économiques

Le dispositif d'aides à destination des TPE

En 2021, 21 porteurs de projets se sont présentés au PIDE pour solliciter une subvention au titre du dispositif.

Subventions accordées aux TPE en 2021 :

Au total, 60 000 € ont été accordés aux TPE du territoire.

GRASSART Guillaume
Proxi Grassart
3000,00 € (matériel)

FOLATRE Marcel
EURL Couverture Folatre
6 000,00 € (matériel)

BODCHON Dany
Magic Boilies
6 000,00 € (matériel)

CATO François
Auberge des étangs des moines
6 000,00 € (travaux et matériel)

PETIT Fanny
EURL Passiflore
3 000,00 € (travaux et matériel)

TROCHAIN Anthony
SARL O'Vale
3 000,00€ (travaux et matériel)

DUVAL Angélique
Du Vrac Au Pot
3 000,00 € (matériel)

BLANCHARD Karima
La Civette
3 000,00€ (travaux et matériel)

LEMAITRE Pierre
Au Temps des saisons
3 000,00 € (matériel)

DESJARDIN Yoann
GENILOGIC
6 000,00 € (matériel)

SIMPERE Lydie
Le Moderne
6 000,00 € (travaux et matériel)

ROLAND Nathalie
Café du gymnase
6 000,00 € (travaux)

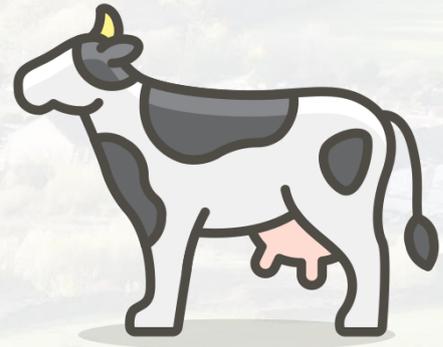
THEATRE Nicolas
NT Dépannage
6 000,00 € (travaux)



2. Le développement rural

1. Le Projet Alimentaire Territorial

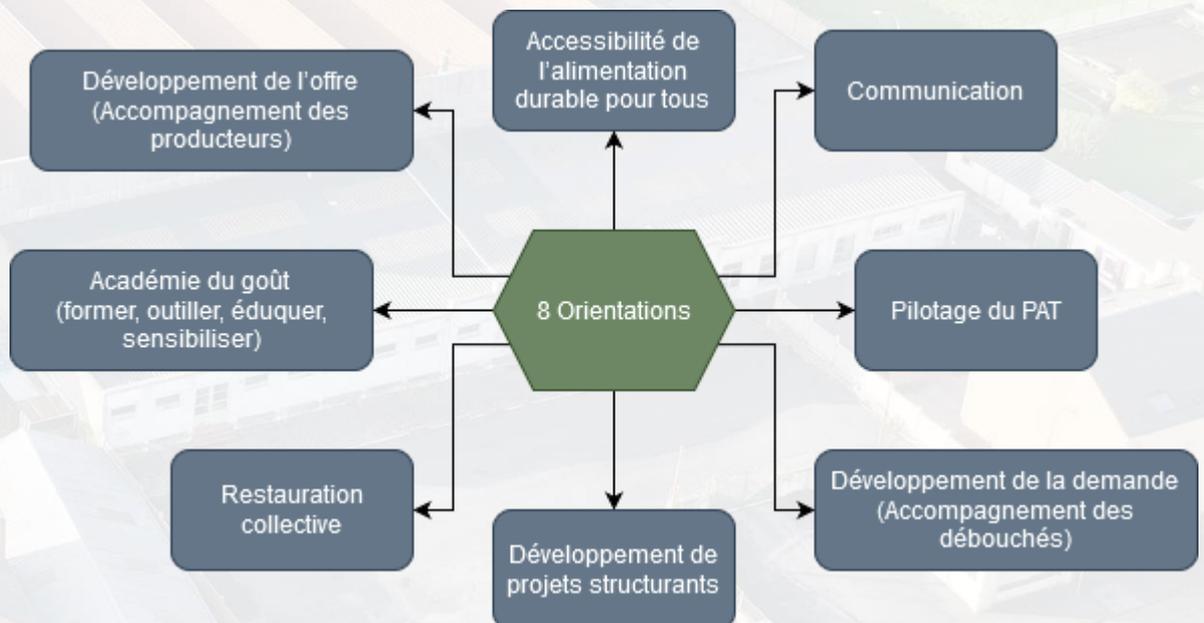
« Projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civiles et les consommateurs et à développer l'agriculture ainsi que la qualité de l'alimentation sur un territoire donné », le Plan Alimentaire Territorial est piloté pour le territoire par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, avec les 4 EPCI.



Il répond à quatre enjeux nationaux :

- L'ancrage territorial
- La lutte contre le gaspillage
- La lutte contre la précarité alimentaire
- L'éducation et la sensibilisation

Et se décline en 8 orientations au niveau local :





En 2021, après avoir démontré une capacité d'animation et d'organisation dans l'année d'émergence, le territoire a obtenu la labélisation PAT auprès du ministère de l'agriculture.

La CCSA, via ses élus et techniciens, a pleinement participé à l'élaboration de ce PAT, participant aux trois comités de sélection des projets du PAT-SA subventionnés par l'Etat dans le cadre du Plan de relance. La CCSA s'est en outre engagée à co-financer l'action « Cantines d'Avenir ! », c'est à dire co-financer un poste restauration collective (assistant d'étude basé au Parc) avec les autres EPCI et la DRAAF et à participer aux futurs Groupes de travail restauration collective du PAT-SA de l'arrondissement avec comme objectif l'introduction de produits durables et locaux, et la structuration de la filière restauration collective sur le territoire, des producteurs jusqu'aux convives des cantines publiques.

En 2021, sur le territoire de la CCSA, la réflexion a porté sur plusieurs projets, actuellement à l'étude, parmi lesquels le soutien au développement de l'approvisionnement bio et local dans la restauration collective, et une réflexion autour d'une meilleure circulation des produits locaux sur le territoire.

La communauté de communes du Sud Avesnois a demandé l'inscription du dossier cuisine centrale dans le programme d'action du plan alimentaire territorial Sambre Avesnois.

D'autres projets pourraient se développer (épicerie itinérante, visites pédagogiques, tiers-lieux...)

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



3. Le développement touristique

Le mot de la présidente Viviane Desmarchelier

« L'année 2021 fut une nouvelle fois marquée par la crise sanitaire et notamment un nouveau confinement du 3 avril au 3 mai 2021. Les acteurs touristiques du territoire et l'équipe de l'Office de Tourisme du Sud-Avesnois ont donc dû faire face et se réinventer.

Je dirais qu'ils sont même parvenus, entre confinements et couvre-feux, entre protocoles sanitaires et obligations vaccinales, à rebondir pour être innovants et créatifs. »

Viviane DESMARCHELIER

1. Méthodologie de fonctionnement

Depuis 3 ans, l'Office de Tourisme du Sud-Avesnois fait évoluer sa stratégie globale en étoffant ses missions, notamment dans le domaine du « Marketing territorial », et s'impose désormais comme un **réel outil au service de l'attractivité du territoire.**

Par ses actions, la structure de 3 personnes s'inscrit aujourd'hui dans une **démarche globale de développement économique grâce au tourisme**, où les missions régaliennes laissent la place aux missions répondant aux nouveaux besoins des consommateurs et prestataires touristiques du territoire.

6 axes de développement ont été priorités pour être développés sur 3 ans (2019-2021).



2. Accueil, Promotion et Information

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



Les visiteurs poussant de moins en moins les portes d'un OT (d'autant plus avec les confinements et restrictions sanitaires), et l'accueil téléphonique suivant la même tendance à la baisse, l'OTSA se réinvente et se tourne **vers une nouvelle stratégie numérique**, dont la mise en œuvre optimale est prévue en juin 2022. Ceci afin de s'adapter à la nouvelle demande des usagers, et gagner en visibilité et notoriété.

Toujours pour s'adapter à ces tendances évolutives, l'OT Sud-Avesnois délocalise son accueil sur la période estivale et propose un **accueil de la clientèle « Hors les murs »**, notamment sur **la Station Touristique du ValJoly**, qui a permis **l'accueil de centaines de familles (Français, Néerlandais, Belges, Anglais)** les samedis après-midi directement à leur arrivée sur la Station.

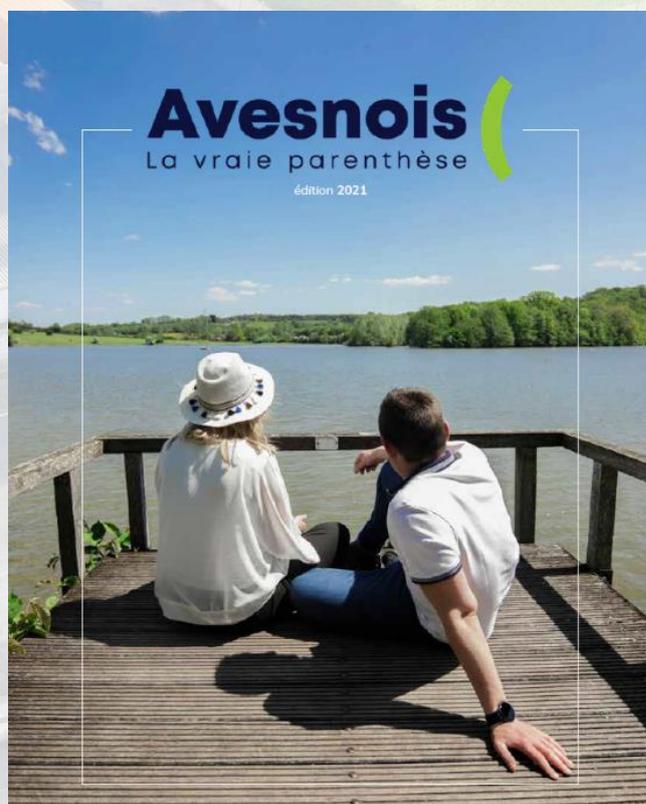
3. Communication

a. Site internet

Le site www.tourisme-avesnois.com est resté globalement stable sur l'année (sans considérer l'année exceptionnelle 2020). On enregistre 2,51% de visiteurs supplémentaires en 2021, par contre 10,52% de baisse du nombre de pages vues mensuellement et une baisse de la durée moyenne de session. Les rubriques les plus consultées restent toujours les mêmes : agenda, les sites à visiter, randonnées, hébergements insolites. La mise en ligne du **nouveau site juin 2022 apportera un nouveau souffle.**

b. Réseaux sociaux

La stratégie numérique de l'OTSA passe bien entendu aussi par les réseaux sociaux, avec la définition d'un public cible et du contenu adapté. Cela s'est traduit par une augmentation significative du nombre d'abonnés sur notre page « Office de Tourisme du Sud-Avesnois », **passant de 1655 abonnés en décembre 2018 à 4532 en décembre 2021.**

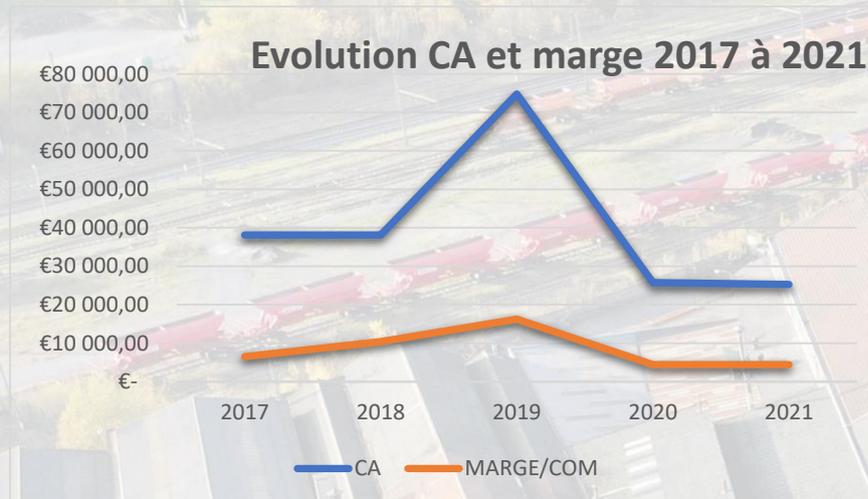


4. Commercialisation

a. Séjours groupes

L'OTSA ayant obtenu l'agrément de commercialisation en avril 2018, peut commercialiser des « packages » en direction d'une clientèle groupe (séminaire, tribus, séniors, sportifs, jeune public).

Après une évolution très positive de la stratégie commerciale sur les trois premières années, les **2 dernières années marquées par le Covid 19** et ses conséquences sur le secteur du tourisme et plus particulièrement sur **l'organisation des séjours groupes ont impacté considérablement les chiffres de ce secteur d'activité.**



b. Boutique du terroir

Pour rappel, l'équipe de l'OTSA a aménagé son accueil en 2018 pour créer une boutique du terroir et mettre ainsi en valeur le territoire, ses producteurs et ses artisans.

L'intérêt réside à la fois dans la promotion mais aussi dans l'aspect commercial. Nous constatons une **évolution positive** sur les 2 dernières années :

- **2020** : CA = 7.259€ / Marge = 1.328€ / Reversement aux prestataires = 5.931€
- **2021** : CA = 8.974€ / Marge = 1.751€ / Reversement aux prestataires = 7.223€

c. Animations

Concernant les différentes animations organisées par l'OTSA (Lundis Secrets, sorties nature), le bilan 2021 est contrasté car l'équipe de l'Office de Tourisme à, pour la seconde année consécutive, dû s'adapter à un protocole sanitaire encore strict.

Certains évènements ont été couronnés de succès, comme la « **Murder Party** » organisée **au château de Trélon** les 02 et 03 juillet (600 participants). Un vrai **coup de projecteur pour notre territoire** avec des visiteurs provenant d'un rayon d'1h autour du Sud-Avesnois.



MURDER PARTY
VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 JUILLET 2021
« NOCES FUNEBRES AU CHATEAU DE TRELON »

- Vendredi 2 juillet : 4 départs (18h30 + 19h30 + 20h30 + 21h30)
 - Samedi 3 juillet : 6 départs (16h30 + 17h30 + 18h30 + 19h30 + 20h30 + 21h30)

Réservation Office de Tourisme du Sud-Avesnois
 +33 (0)3 27 61 16 79

Tarifs :
 Prévente :
 Jours 29 juin :
 2€/pers
 Sur place : 10€/pers
 Créatur moins de 2 ans

Restauration et boissons sur place
 Tenue correcte conseillée

⚠ Places limitées (raison sanitaire)

Les Avesnois
 TRELON
 sud-avesnois



Néanmoins, la contrainte liée à la **diminution des jauges de participants**, ajoutée à l'**obligation de présentation du Pass Sanitaire** a forcément perturbé l'organisation des activités prévues, notamment pour les « **Lundis Secrets** » : découverte de lieux atypiques, rencontres, échanges avec des « personnages » passionnés par leur métier ou par leur région... Citons ainsi la découverte des « **secrets de fabrication du maître brasseur** » à la brasserie de Thiérache, une « **Sophro/rando** » basées sur l'écoute du corps et de l'esprit, la visite commentée du **prieuré de Moustier en Fagne** par les sœurs bénédictines, une **initiation au paddle** sur le lac du VallJoly, une **sortie rando** avec l'association « Les Vikings » d'Ohain, ...

Animations Nature

De nouvelles animations ont été proposées par l'OTSA. C'est le cas des « **sorties nature** » encadrées par **Nathalie MAHUT**, conseillère en séjours à l'OTSA. Après avoir bénéficié d'un programme de formation et donc d'une montée en compétences, Nathalie a pu mettre en pratique la théorie. Plusieurs animations « sensorielles » ont déjà vu le jour et les différents publics visés (familles / enfants / experts) ont été conquis par les contenus proposés.



5. Rassembler et Réunir

La mission « d'animateur du réseau d'acteurs touristiques » est un point essentiel dans la stratégie de l'OTSA. Ainsi, pour dynamiser ce réseau et contribuer au développement de celui-ci, un nouveau concept de « **Café rencontre** » a vu le jour en **2019**.

Après une « trop » longue période d'arrêt suite aux restrictions sanitaires, la reprise des « Cafés rencontre » a sonné en **octobre 2021 au VallJoly**. Moment de convivialité et de travail permettant aux acteurs touristiques (hébergeurs, musées, activités, restaurateurs, équipements, ...) d'échanger et de confronter leurs idées sur des thématiques ciblées, notamment la typologie de clientèle touristique.

6. Développer et Structurer

Entre janvier et mai 2021, **création de la 3^{ème} édition du magazine « Avesnois, la vraie parenthèse »** destiné à une clientèle familiale ou pour les couples.

- Impression de **20 000 exemplaires**
- **Diffusion** durant l'été via les socio-professionnels, les OT et les grands équipements

Notons également qu'en complément du magazine, une nouvelle **carte touristique de poche** a été créée. Ces nouveaux outils au service des acteurs touristiques permettent ainsi de renforcer l'attractivité de la destination.

a. L'OTSA au sein de la « Destination Avesnois »

L'OTSA joue un rôle important dans le développement de l'offre touristique locale en assurant un travail de collaboration avec les partenaires de la « Destination Avesnois ». **Pour rappel... la « Destination Avesnois », c'est quoi ?**

- ✓ Un **travail partenarial** entre les 4 Offices de Tourisme et le service tourisme du Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- ✓ Une **convention d'objectifs** co-signée par les présidents du Parc, des 4 EPCI et des OTs
- ✓ Un **plan d'action dédié** :
 - Au développement de **l'économie touristique** (évaluation, observation, commercialisation...)
 - A **l'itinérance** (Vélo, fluviale, pédestre et à la qualification des offres via les labellisations Café Rando Nord et Accueil Vélo)
 - A la **communication** (Magazine et carte Avesnois la vraie parenthèse, accueils presse et influenceurs)
 - Au **marketing digital** (Site Tourisme en Avesnois, réseaux sociaux, applications)
 - A la **mise en œuvre de l'OT intercommunautaire**

Quels résultats ?

- ✓ Enquête estivale auprès des clientèles touristiques réalisées sur 457 prospects qui révèle que le cœur de cible est :
 1. Une famille française, issue des Hauts-de-France
 2. Des Parents de plus de 35 ans
 3. Qui passe au moins une nuit sur place
 4. A dormi en village vacances, gîte, ou chez des parents/amis
 5. A visité des villages, des musées ou fait de la randonnée
 6. A apprécié le calme, la nature, les paysages et l'accueil, la convivialité mais aussi la proximité
- ✓ OTSA = Acteur impliqué du comité de rédaction du magazine « Avesnois, la Vraie parenthèse » : 20 000 exemplaires
- ✓ Lancement de la mission d'accompagnement pour la création d'un nouvel univers numérique avec l'agence Mill – Gaël Berthier

- Nouveau site de destination orienté à la fois habitants et touristes
- Une vision bloggeurs avec des témoignages et des parcours
- Un espace de commercialisation en ligne
- ✓ Lancement de l'AMO avec le cabinet TGM – Daniel Cavalli pour l'étude sur la mise en œuvre de l'OT unique
- ✓ Lancement du SADI Avesnois avec Fabien Hennion – OTN – pour impliquer tous les collaborateurs de la Destination Avesnois et réfléchir à une stratégie d'accueil globalisée

b. Développement et qualification des offres touristiques



Développer l'offre vélo – objectif économique à court et moyen terme

Autre sujet permettant d'être optimiste pour 2022 : le **développement de l'offre liée à l'itinérance en générale et au vélo en particulier.**

Ainsi, **nouveauté 2021, l'Office de Tourisme a fait l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE)** déployés chez des prestataires (hébergeurs notamment) et au siège de l'OT, disponibles à la location toute l'année pour les habitants ou les touristes.

L'objectif est de favoriser une mobilité plus douce et plus respectueuse de l'environnement, facile d'utilisation et adaptée aux dénivelés de notre territoire vallonné !

L'objectif est de favoriser une mobilité plus douce et plus respectueuse de l'environnement, facile d'utilisation et adaptée aux dénivelés de notre territoire vallonné !

L'OTSA a obtenu la labélisation « Accueil Vélo » délivrée par « La Tangente », l'Agence d'innovation touristique du Département du Nord. Ce label qui garantit un accueil et des services de qualité aux vélotouristes permet ainsi à l'OT de **continuer sa démarche d'accueil de qualité.**

Enfin, l'OTSA s'est même vu confié le titre de « **Référent qualité** » pour la marque « **Accueil Vélo** » permettant à l'équipe d'accompagner les prestataires locaux dans l'obtention de cette marque.



A ce titre, **félicitons les 2 premiers lauréats** qui rejoignent le réseau national de professionnels « Accueil Vélo » :

- ✓ l'écomusée de l'avesnois et plus précisément le **musée du textile et de la vie sociale à Fourmies,**
- ✓ le « Gîtavesnois » de Sylvie Bonneau à Willies



Accompagnement du RPN Avesnois

L'OTSA est un acteur majeur du « **Groupe de travail spécifique tourisme à vélo** » avec le PNR et les 3 autres OTs. Rappel du calendrier :

- ✓ **Février 2021** : accord cadre « signalisation directionnelle – fabrication et pose » par la voirie départementale + Notification d'un marché à bons de commandes pour la fabrication des panneaux
- ✓ **Mars à juin 2021** : Sollicitation de subventions départementales (titre du PTS) et régionales (CRT) - montage et suivi des dossiers
- ✓ **Septembre à novembre 2021** : Pose du jalonnement par l'entreprise recrutée
- ✓ **Novembre 2021 à Mars 2022** : Notification d'un marché à bons de commandes pour la fabrication et pose des totems « top départ » ainsi que pour les « mobiliers vélos » (station de lavage, bornes auto réparation, ...)
- ✓ **Décembre 2021 à Mars 2022** : finalisation du jalonnement



En parallèle jusque juin 2022 :

- ✓ mise en place d'un **plan de communication** spécial RPN
- ✓ création et impression de la **carte RPN** (prochainement en vente dans les OT)
- ✓ Suivi des aménagements (implantation des « Totems », ...)

Suivi actif de la collecte de la taxe de séjour

Depuis 2018, des moyens de suivi de la collecte de la taxe de séjour sont déployés.

A la fois **technique** (adhésion à une plateforme de collecte) et **humains** (notamment Nathalie de l'OTSA), ces moyens ont permis une **meilleure efficacité de la collecte**.



Les chiffres ci-dessus en témoignent, **entre 2018 et 2021, l'augmentation de la collecte est de 29,4%**.

Il s'agit là d'un bel exemple de **stratégie réussie en matière de développement de l'autofinancement** de l'OTSA.

Enfin, au-delà de l'aspect financier, **l'accompagnement des hébergeurs** dans la démarche est primordial (sensibilisation, aide au traitement des informations sur la plateforme, création de comptes hébergeurs, ...) et permet de **développer la stratégie relationnelle** de l'OT avec ses prestataires.

7. Tourisme participatif

En septembre 2021, un chargé de mission a été recruté dans le cadre du dispositif VTA (Volontariat Territorial en Administration) pour développer en Sud-Avesnois le tourisme participatif, notion correspondant à la volonté politique d'impliquer et de valoriser davantage les habitants dans la stratégie touristique territoriale.

Après s'être entretenu avec tous les maires de la collectivité afin de faire le point sur la situation actuelle, Simon Taine s'est rapproché de divers acteurs institutionnels en vue d'initier une campagne de recrutement des **Greeters** : concept d'origine états-unienne qui désigne des habitants-bénévoles chargés de faire découvrir leur territoire à des touristes au cours d'une balade décontractée. Le réseau doit voir le jour en 2022.



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

4

Cohésion Sociale



1. Les maisons de santé pluridisciplinaires

MSP ANOR

Equipe

- 1 Médecin généraliste
- 2 médecins assistants
- 4 IDE et 2 remplaçantes régulières
- 3 kinés
- 1 orthophoniste
- 1 ostéopathe (cabinet individuel)
- 1 pharmacien



Actions :

- 📄 Dépistage rétinopathie diabétique
- 📄 Dépistage syndrome apnée du sommeil
- 📄 Spirométrie
- 📄 Convention avec CPAM pour vaccination anti-covid
- 📄 Convention avec AEP (CSAPA) projet Equip'Addict (permanences avec travailleur social et psychologue)
- 📄 Mise en place de permanences pour tests PCR
- 📄 ETP diabète
- 📄 ETP maladies cardio-vasculaires
- 📄 Accueil d'internes niveau 1 et SASPAS
- 📄 Vacances pédicure podologue (soins de pédicurie et gradation du pied diabétique)
- 📄 Vacances de psychologues
- 📄 Vacances de PMI
- 📄 Vacances du CSAPA

MSP FOURMIÉS

Equipe

- 3 Médecins généralistes (dont un en cabinet individuel)
- 1 médecin assistante
- 6 IDE
- 1 centre de soins infirmiers (4 IDE salariées)
- 2 kinés ((dont un en cabinet individuel)
- 2 orthophonistes
- 1 diététicienne
- 1 pédicure podologue
- 2 sage-femmes
- 3 pharmaciens





Actions :

-  Dépistage rétinopathie diabétique (orienté à Anor)
-  Spirométrie
-  Convention avec CPAM pour vaccination anti-covid
-  Convention avec AEP (CSAPA) projet Equip'Addict (permanences avec travailleur social et psychologue)
-  Participation aux tests PCR au labo de Fourmies
-  ETP diabète
-  ETP maladies cardio-vasculaires
-  Accueil d'internes niveau 1 et SASPAS
-  Préparation à l'accouchement par les sage-femmes

MSP TRELON

Equipe

- 1 Médecin généraliste
- 3 médecins assistants
- 6 IDE avec remplaçantes régulières
- 1 kiné
- 2 orthophonistes
- 1 pédicure podologue
- 1 psychologue
- 2 pharmaciens



Actions :

-  Dépistage rétinopathie diabétique (orienté vers Anor)
-  Dépistage syndrome apnée du sommeil
-  Convention avec CPAM pour vaccination anti-covid
-  Convention avec AEP (CSAPA) projet Equip'Addict (permanences avec travailleur social et psychologue)
-  Mise en place de permanences pour tests PCR
-  ETP diabète
-  ETP maladies cardio-vasculaires
-  Accueil d'internes niveau 1 et SASPAS
-  Vacances de PMI



ASSOCIATION POLE DE SANTE SUD AVESNOIS / CPTS

Création de la CPTS Sud Avesnois : travail avec ARS, CPAM et UI
projet de santé et négociation du contrat tripartite
Signature officielle le mercredi 18 mai à 18H à Trélon
49 adhérents à date d'aujourd'hui.

Proposition à Mr Pérat de présenter avec le Bureau de l'APSSA les orientations et missions de la CPTS lors d'un Conseil Communautaire

Description brève des missions :

-  Accès aux soins
-  Organisation des parcours de soins avec autres structures
-  Actions de Prévention (dépistages divers, prévention déficit visuel, prévention déficit auditif, prévention maladies chroniques...)
-  Formations pluriprofessionnelles
-  Accompagnement des professionnels de santé

2. Le contrat local de santé



La charte partenariale signée en 2019 avec l'ARS pose l'**objectif de la signature du Contrat Local de Santé** comme un véritable outil au service de **promotion de la santé, de la prévention, des politiques de soins et d'accompagnement du social et médico-social**.

Porté conjointement par l'ARS et les collectivités locales, le Contrat Local de Santé (CLS) est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires pour mettre en œuvre des actions au plus près des populations.

Il est un outil permettant la rencontre des préoccupations des collectivités locales et la déclinaison territoriale du Projet Régional de Santé Hauts-de-France.

Il mobilise les forces vives du champ sanitaire mais également d'autres politiques publiques. Il s'adosse sur une démarche participative et a vocation à traiter uniquement de ce qui relève d'un volontarisme local.

Les objectifs et finalités poursuivis par un Contrat Local de Santé sont notamment de **contribuer à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé** et à la construction de parcours de santé adaptés aux besoins du territoire, en conjuguant les politiques de santé portées par l'ensemble des partenaires. La place des parcours, à l'échelle des territoires est un enjeu considérable de santé publique.

Au regard **des problématiques locales diagnostiquées**, tels que l'importance des problématiques de santé mentale dont le taux de suicide et la surmortalité significative liée à la consommation d'alcool et de tabac, deux orientations stratégiques ont été arrêtées :

« **Améliorer l'accès à la prévention et à la prise en charge des conduites à risque et/ou addictives et favoriser le parcours de vie de santé mentale, pour tous les publics mais avec un focus sur les jeunes** ».



6 axes de travail

décomposés en 29 opérations
pour aider, accompagner et
soigner les personnes en difficulté.



Améliorer l'accès et le recours aux dispositifs d'accompagnement des conduites addictives en favorisant l'interconnaissance des acteurs et les coopérations

Sensibiliser au repérage précoce et à la prise en charge des personnes en situation d'addiction



Développer et conforter des actions de prévention sur les addictions dès le plus jeune âge

Coordonner les démarches de soins et d'accompagnement social et médico-social



Sensibiliser au repérage précoce et à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques

Promouvoir un environnement au bien-être et au développement physique et mental du jeune enfant





AMÉNAGEMENT POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Votre habitat n'est plus adapté à vos besoins ?



ENSEMBLE, REGARDONS

VOTRE SITUATION :

- Un diagnostic d'autonomie
- Les aides disponibles
- Les démarches à entreprendre

Vous avez des questions ?

Vous souhaitez un rendez-vous ?

Nathalie DEBIEVE
03 27 69 70 13
debievev@groupe-sai.fr

3. Le programme d'intérêt général Habiter Mieux

1. Le contexte du programme

Afin de répondre aux objectifs du Contrat de Transition écologique et solidaire pour le territoire Sambre Avesnois (CTES), les services de l'Etat ont proposé d'étendre le Programme d'Intérêt général (PIG) à l'ensemble du territoire de l'Arrondissement d'Avesnes-Sur-Helpe, soit les 151 communes. Les élus de la CCSA ont marqué leur volonté d'intégrer ce dispositif en partenariat avec l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

La convention opérationnelle du Programme d'intérêt général « Habiter Mieux » sur la période 2019-2022 accitait la réhabilitation de 50 logements par an répartis entre les propriétaires occupants pour 48 logements et les propriétaires bailleurs pour 2 logements, sur les trois thématiques suivantes : l'amélioration énergétique, la lutte contre l'habitat indigne et l'autonomie.

Le prestataire SOLIHA est présent sur le territoire pour accompagner les projets de rénovation pour le maintien à domicile ou pour la rénovation énergétique. Il intervient chez le particulier pour réaliser les études énergétiques, et tient des permanences sur 4 des 12 communes pour être au plus proche des habitants.

Permanence PIG



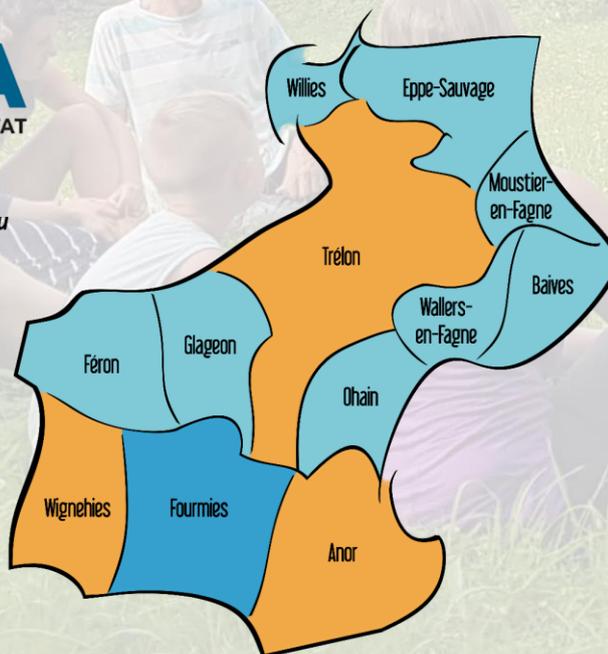
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
SAMBRE-AVESNOIS



Permanence le jeudi de 9h à 12h sur RDV au Pide 2 rue du Général Chomel à Fourmies



Permanence le mardi de 9h à 12h sur RDV
1er mardi : Anor en Mairie
2ème mardi : Trélon en Mairie
3ème mardi : Wignehies en Mairie



2. Le bilan 2021

Réalisation : 27 dossiers agréés

Propriétaires occupants et bailleurs	Précarité énergétique	Logements insalubres	Autonomie	Total
	14	5	8	27

Enveloppes mobilisés pour les dossiers agréés

22 dossiers	Montant
TRAVAUX HT	858 110 €
TRAVAUX TTC	951 704 €
Financeurs	
ANAH	395 165 €
Prime ASE	61 611 €
Ville ANOR	16 219 €
REGION	61 250 €
CARSAT	19 417 €
DEPARTEMENT NEHS	49 545 €
DEPARTEMENT MDPH	6 387 €
DEPARTEMENT J AMENAGE	2 761 €



Résultats pour 2021

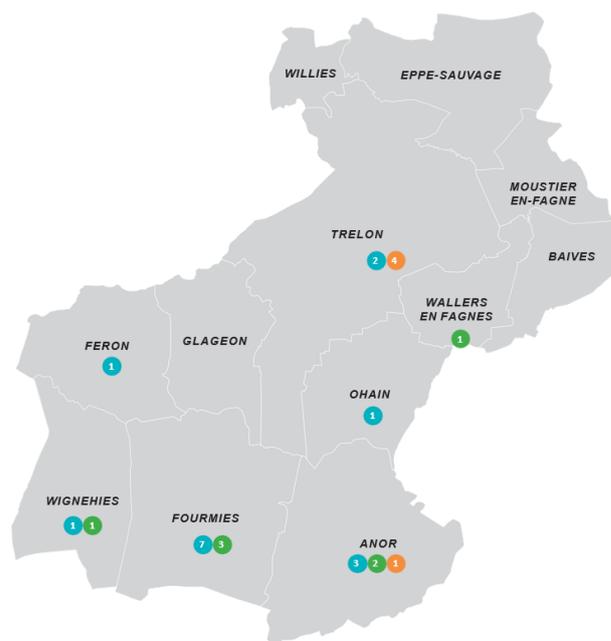


Communauté de Communes du Sud Avesnois

→ 27 dossiers

dont

- 14 Dossiers Sérénité
- 8 Dossier Autonomie
- 5 Dossiers Travaux lourds



3. France Rénov'

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



En 2020 l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), soutien financier historique des conseillers FAIRE, passait d'un accompagnement forfaitaire à un soutien en fonction des objectifs atteints : de nouvelles modalités de financement couplant une aide régionale, ainsi qu'une participation des EPCI bénéficiaires.

En partenariat avec le PNRA, les 3 EPCI ruraux (3CA, CCSA, CCPM) ont donc retenu l'idée de se doter d'un second conseiller FAIRE, complémentaire à l'opérateur SOLIA, afin d'accompagner tous les habitants (230 000 sur l'arrondissement) en matière de rénovation de logement, sans conditions de revenus. Il est décidé que ce conseiller soit porté par le PNRA, en raison de son ancrage territorial, de sa pluridisciplinarité dans le domaine de l'énergie, du coût du service...

Le 8 juillet 2021, la CCSA délibère donc pour la mise en place d'un espace mutualisé par les 3 EPCI et le recrutement d'un conseiller FAIRE au Syndicat Mixte du PNRA.

Sera donc mis en place à l'échelle de la Communauté de communes du Sud aversnois :

- Un service à destination de tous les habitants (même ceux qui sont au-dessus des seuils définis par l'Etat) ;
- Des permanences complémentaires à celles de SOLIHA ;
- Une articulation et un service de prise de rendez-vous mutualisé avec SOLIHA dans une logique de Guichet Unique de l'Habitat pour réduire le parcours administratif du demandeur.



Avec ce nouveau service complémentaire qui sera mis en place en janvier 2022, la CCSA ajoute une pierre de plus à son engagement en matière de rénovation énergétique du logement privé et des habitants du territoire !



4. L'Outil numérique scolaire

Le Syndicat Fibre 59/62 a proposé une mutualisation pour le service d'Espace Numérique de Travail (ENT) « **One** » à destination des écoles primaires. La commune d'Anor s'est portée volontaire pour une expérimentation de l'outil de Septembre à Novembre 2020.

2900

élèves du Sud Avesnois

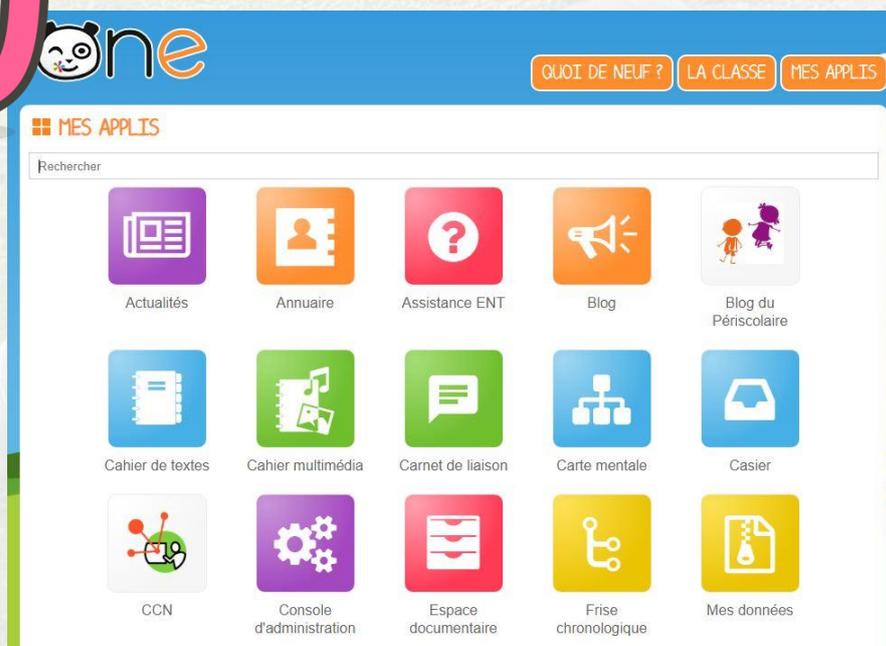
Convaincue des bénéfices apportés par l'ENT et satisfaite de l'expérimentation, la Communauté de Communes Sud-Avesnois a souhaité valider son déploiement sur l'ensemble de son territoire pour 3 années scolaires. Au préalable la CCSA a, lors de son conseil communautaire du 15 décembre 2020, sollicité les communes membres pour se prononcer sur l'adhésion au Syndicat Mixte NPC Numérique, et sur le transfert de la compétence « Usage numérique NTIC en matière de numérique éducatif – mise en place de l'ENT ».

1,58€

par élève,
par an

Les familles d'environ 2900 élèves de primaire auront désormais accès à cet outil réunissant plusieurs fonctions (Wiki, blog, cahier de texte, carnet de liaison...). Une application mobile permettra aux parents de suivre la scolarité de leur(s) enfant(s).

La mutualisation permettra la mise à disposition de la totalité des fonctions de l'ENT à un tarif avantageux (40% du tarif public). Chaque école/instituteur sera libre d'activer les fonctions qui lui sembleront nécessaires.



5. La Mobilité

Depuis février 2021, la Communauté de Communes du Sud Avesnois a voté sa prise de compétence mobilité dans le cadre de la Loi d'Orientation Mobilité poursuivant ainsi son ambition de faire de son territoire un pôle d'excellence en matière de mobilité au service de l'emploi.

Le transport à la demande Avesnois Mobilités permet d'apporter une solution de proximité pour les déplacements et une souplesse de réservation notamment pour les personnes se rendant sur leur lieu de travail.



Soucieuse de limiter l'impact carbone lié à la mobilité sur son territoire, la CCSA a fait le choix de véhicules hybrides pour opérer le transport à la demande.

L'année 2021 a permis d'avoir un retour nominal en matière d'exploitation du transport à la demande avec notamment le retour à la possibilité d'effectuer des groupages, néanmoins les réservations se sont effectuées avec un taux de groupage de 1 en lien avec les habitudes prises par la clientèle suite à la période covid.

Fonctionnement du service en 2021

- Du lundi au samedi de 5H à 21H
- Tarif 1€ - sans restriction particulière, priorité aux déplacements domicile/travail

Les indicateurs annuels 2021

- 12 975 réservations TAD
- En moyenne 35 voyages par an par personne
- 42 personnes par jour en moyenne (40 en 2021, 30 en 2019)
- Des trajets de 20/25 min en moyenne
- 130 610 kilomètres parcourus - Taux de groupage moyen : 1

1. La production kilométrique en 2021

Kilomètres	Période jan à déc 2021
TAD kilomètres commerciaux	72 885
TAD HLP	57 725
Total	130 610

« Moyenne mensuelle : 10 884 kms/mois en moyenne (dont 6 073 kms commerciaux en moyenne par mois). »

Le TAD a vocation en priorité à répondre aux mobilités domicile – travail/emploi/formation, puis à la santé (en privilégiant les rendez-vous médicaux) et enfin les besoins moins urgents (qui peuvent être positionnés dans les créneaux moins utilisés). Les conditions de circulation sur la période n'ont pas impacté le service.



2. La fréquentation et les recettes

En 2021, 12 975 réservations ont été effectuées avec en moyenne 250 passagers par semaine.

Le taux de groupage est resté au niveau de 1, malgré le reparamétrage du logiciel pour permettre les groupages. Les habitudes prises pendant la période covid en matière de voyage sont restées à l'identique.

3. Les recettes

Le montant des recettes de titres enregistrées sont de 12 975,00 €

4. Les origine et destination des voyages

Les principales communes de départ des voyageurs sont :

Fourmies (63%), Anor (9,59%), Trélon (10,26%), Wignehies (8,09%), Glageon (5,54%)

Les principales communes de destinations des voyageurs sont :

Fourmies (62,49%), Anor (10,63%), Wignehies (9,26%), Trélon (9,08%) Glageon (5,01%)

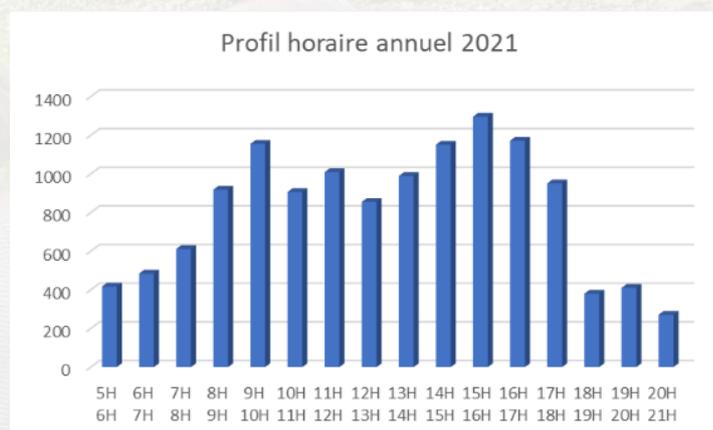
5. Le profil horaire

27% des réservations se font entre 5h et 9h,

15% ont lieu au moment de la pause méridienne,

35% des réservations ont lieu entre 14h et 18h, avec un pic entre 15h et 17h,

15% des réservations ont lieu entre 17h et 21h.



6. Focus sur les usages

L'année 2021 a permis de revenir au niveau de fréquentation d'avant la crise sanitaire. Une enquête de mobilité pourrait permettre de mieux cibler les motifs et usages de déplacements afin d'évaluer l'évolution des pratiques de mobilité. Cette démarche pourrait être envisagée en 2022.

7. Les actions commerciales

1. Information médias

Le site internet est un support d'informations pour nos clients-voyageurs. Le module de réservations TAD en ligne est actif. Les clients du TAD contactent également nos services par mail.

2. Les actions commerciales

Le module sms permet d'envoyer un message à la base abonnés lorsque que le service rencontre des modifications (comme par exemple en 2020).

The map displays the Fourmies region with various streets and landmarks. A central target icon is placed over Fourmies. Numerous purple bus stop icons are scattered throughout the area. A legend at the bottom explains the icons: a purple pin for bus stops, a blue location pin for SNCF stations, and a blue person icon for employment offers. The map includes navigation controls like zoom in (+) and zoom out (-) buttons, and a search icon. Text at the bottom of the map area reads: "© Affiche les arrêts à 1000 mètres autour de la cible Arrêts de bus Gare SNCF Offres d'emploi du Pôle Emploi dans votre Région (en fonction, dézoomez pour les voir apparaître)." Below the map is a purple button that says "Ouvrir dans une autre fenêtre".

6. L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage de Fourmies est composée de 12 emplacements et chaque emplacement peut accueillir 2 caravanes ce qui porte la capacité d'accueil maximale de l'infrastructure à 24 caravanes.

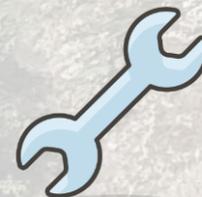
Chaque emplacement dispose d'un branchement eau et électricité raccordé à un sous compteur qui permet au gestionnaire de demander le remboursement des consommations aux familles. Deux blocs sanitaires sont à la disposition des familles ; l'un des blocs peut accueillir les personnes à mobilité réduite. Un troisième bloc accueille le bureau du gardien et le local technique (compteurs individuels et rangement matériel).

L'aménagement paysager a été pensé en s'inspirant du bocage de l'Avesnois.

Depuis le 30 janvier 2012, l'aire d'accueil est gérée en régie par la collectivité qui assure l'entretien général de l'équipement tous les jours de la semaine sauf le week-end. De plus, des travaux d'entretien et de réhabilitation sont effectués tous les ans pour garantir un accueil de qualité.

Travaux effectués en 2021 en vue d'améliorer le confort des familles :

- Réhabilitation d'un bloc sanitaire complet



IMPORTANT : Il est à noter que la Communauté de Communes souhaite scrupuleusement respecter la loi en matière de gestion de son aire d'accueil des Gens du Voyage.

Aussi, elle applique conformément à son règlement intérieur les périodes maximales de séjours pour éviter la sédentarisation non maîtrisée des familles sur cet espace. L'aire d'Accueil des Gens du Voyage de Fourmies figure parmi les bons élèves en matière de gestion, de taux d'encaissement (100%) et de vandalisme. Le nouveau calcul mis en place par l'Etat pour le versement de l'AGAA pénalise le fonctionnement de l'aire d'Accueil de Fourmies.

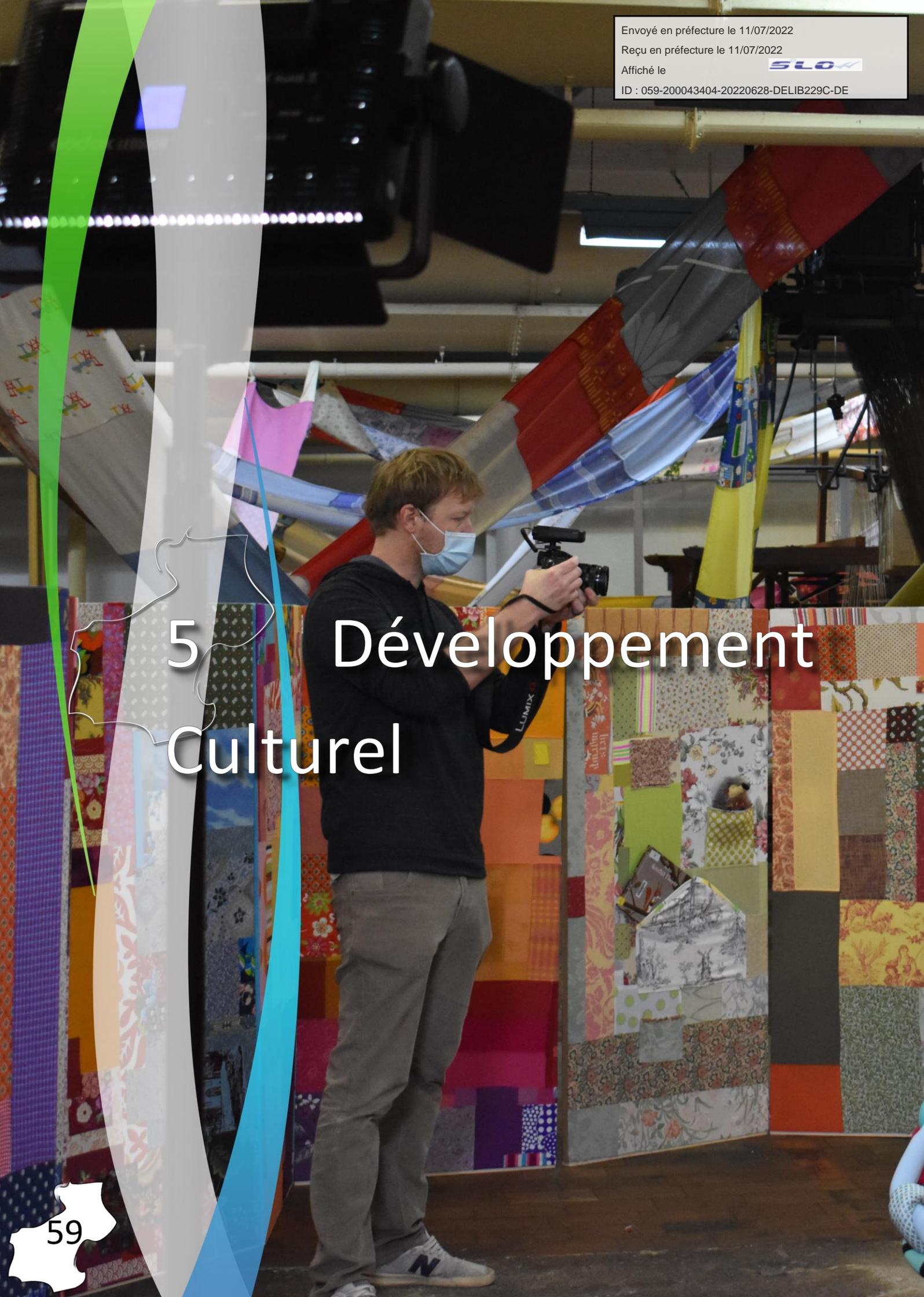
BILAN FINANCIER 2021 D'ACCEUIL DES GENS DU VOYAGE

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Maintenance informatique	840,00 €	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	4 023,13 €
Electricité	14 394,14 €	Dotations et participations	13 774,40 €
Entretien réparation	8 200,79 €		
Divers	446,00 €		
Autres services extérieurs	580,80 €		
Charges de personnel	34 044,32 €		
TOTAL	58 506,05 €	TOTAL	17 797,53 €

En 2021 plusieurs investissements ont été effectués :

- 📄 Achat d'un véhicule (15 045,96 €),
- 📄 Logiciel informatique sur mesure (3 000,00 €)
- 📄 Bloc sanitaire (44 667,44 €)
- 📄 Achat d'un TPE avec abonnement (948 €)





5 Développement Culturel



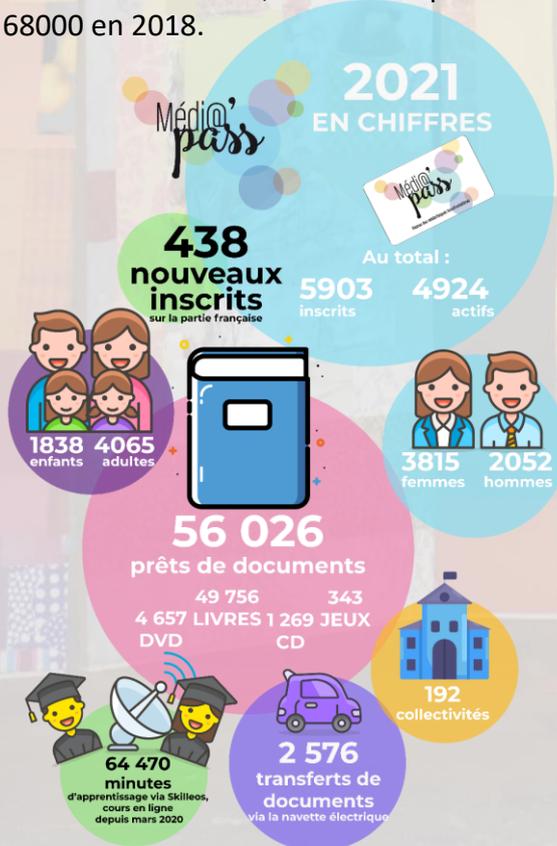
1. Le réseau de médiation publique en chiffres

Le réseau médi@'pass est constitué de 8 médiathèques sur la CCSA, du centre de documentation de l'écomusée et de la bibliothèque belge de Momignies. A la rentrée scolaire de septembre, les mairies d'Ohain et Willes ont rejoint le dispositif en tant que points-relais : les habitants peuvent s'y inscrire, y réserver et y faire venir des documents.

Les bibliothèques et équipements sont communaux, la coordination intercommunale.

Au 31 décembre 2021, le réseau comptait **4924 adhérents actifs dont 438 nouvelles adhésions sur l'année**, un léger rebond suite à l'année 2020. L'imposition du passe sanitaire et le flou lié aux différents protocoles en constante mutation (j'appelle, j'emprunte, puis jauges limitées, puis passe sanitaire) ont conduit à une baisse de la fréquentation que l'on constate un peu partout. L'imposition des jauges a conduit certaines petites bibliothèques à fermer leurs portes ou à ne fonctionner qu'en « clique et collecte », alors que d'autres ont dû mettre en place des créneaux sur réservation, pendant le premier trimestre à minima.

En 2021, 56026 documents ont été empruntés. A titre de comparaison, l'année 2020 totalisait 44357 prêts (seulement 226 en avril...), un total rendu possible grâce à une réaction rapide et la mise en place du « j'appelle, j'emprunte ». En 2019, nous comptons 74000 prêts, et 68000 en 2018.



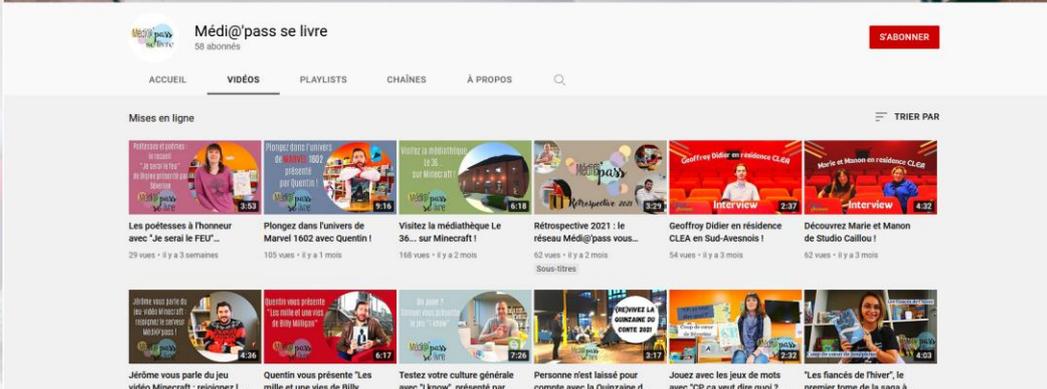
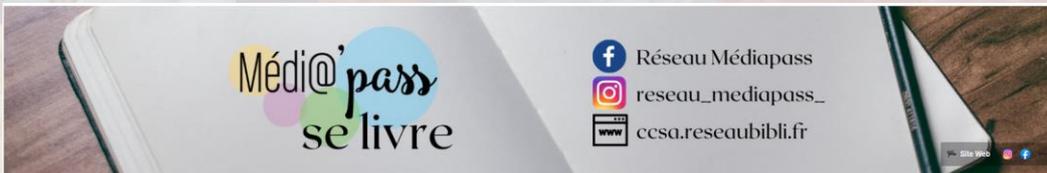
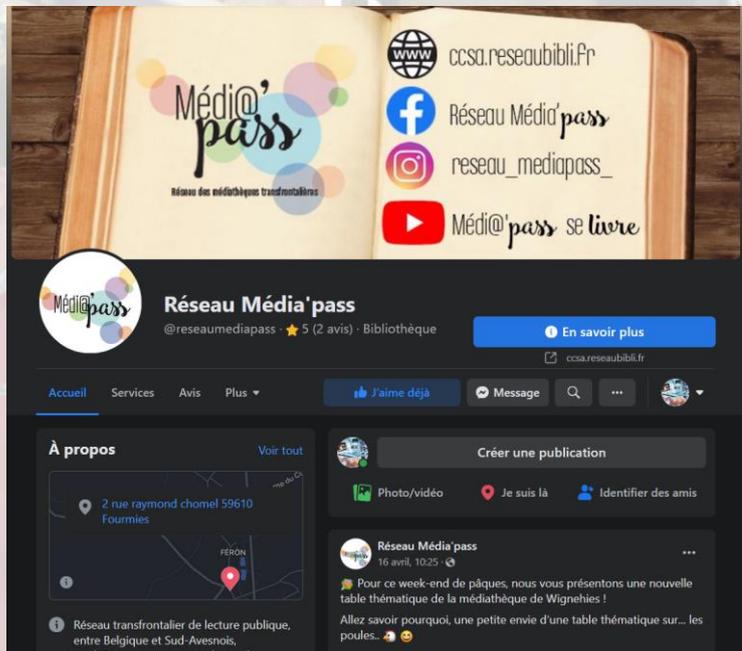
Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le **ccsa.manager**
ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



L'arrivée d'une « **community manager** » en alternance (étudiante) a permis le développement du réseau médi@'pass sur les différents réseaux sociaux : Facebook (Progression de 400 à plus de 1000 abonnés), Instagram (Près de 500 abonnés) et la création d'une **chaîne dédiée au booktube** (15 vidéos originales, 1872 vues).



2. Le Contrat-territoire-lecture

Dans le cadre du CTL (**Contrat-territoire-lecture**) signé avec la DRAC, le réseau médi@'pass œuvre pour **développer l'accès au livre dès la prime enfance, lutter contre la fracture numérique et sociale, renforcer l'aspect transfrontalier, améliorer la mobilité, développer l'éducation aux médias et à l'image.**

Médi@'pass propose une « saison culturelle » divisée en plusieurs actions intercommunales (autant de publics différents) :



Les goûters numériques ont essaimé, suite au **recrutement en septembre d'un animateur/médiateur numérique** (mi-temps) qui propose des actions clé en main à destination des différents publics : Jérôme Bréchoire a par exemple mis en place des initiations à la programmation et au codage pour les 7-12 ans, des tournois jeu vidéo pour les adultes et ados, ou des sessions de familiarisation à la tablette et à la réalité virtuelle pour les senior.

Le Prix des Incorruptibles
(et venue d'auteurs)



Bébés lecteurs (journées pro, ateliers, formations, partenariats avec la MDN, spectacles pour les 0-3 ans et les spécialistes de la petite-enfance, interventions en PMI, prêts de malles de livres, en France et en Belgique, multiplication des actions hors les murs, notamment dans les communes sans équipement de lecture publique) → 500 personnes touchées environ

La Quinzaine du conte

(représentations scolaires CM1 CM2, plus représentations tous publics et animations en médiathèque) → 1100 élèves et 278 en tous publics.



Les Petits Champions de la lecture (finale départementale en distanciel)



Partir en livre
(fête de la littérature jeunesse)





3. Le CLEA

La **quatrième année du CLEA** a été adaptée aux protocoles sanitaires en vigueur. L'artiste Michel Jocaille et le duo Pôle Fromage ont posé leurs valises sur le territoire de janvier à mai. 24 structures participantes dont 9 scolaires (3 collèges / 4 élémentaires / 3 maternelles) + 6 entreprises et/ou artisans / 12 participations pour la première fois / 4 annulations de projets qui n'ont pas pu être reportés

7 communes + 4 (Anor, Glageon, Fourmies, Ohain, Wallers, Willies, Wignehies, + Féron, Trélon, Epepe Sauvage, Momignies)

- Pôle fromage : 16 actions + 2 annulées pour 28 groupes / structures rencontrés
- Michel Jocaille : 21 actions + 2 annulées pour 16 groupes / structures rencontrés

Estimation des publics participants 1060 personnes + actions tout public et espace public (public non quantifiable)



On dénombre 754 élèves qui ont été impliqués dans les actions CLEA soit 70% des publics via les rencontres en milieu scolaire, Alors que 65% des structures participantes cette années sont non scolaires (voir tout public).

Ces proportions sont dues aux contraintes des protocoles sanitaires, les classes ont des plus grandes capacités d'accueil que les groupes non-scolaires limités à de toutes petites jauges (souvent 6 ou 8).

4. Partenariats divers

« Dans le cadre du dispositif « Quartier libre » dites-le en musique, des Francofolies de la Rochelle, soutenu par le ministère de la Culture, le réseau a accueilli deux artistes du groupe **Shelmi**, pour une micro-résidence du 25 au 29 octobre au 36 à Anor et au PEM de Fourmies. 45 personnes de 6 à 70 ans ont participé aux ateliers d'écriture musicale et chanson, enfants, parents, ados et adultes, de Fourmies Anor et Trélon ont ainsi créé 4 chansons/pièces musicales qu'ils ont présenté en public lors d'une soirée de restitution en fin de résidence, devant une soixantaine de personnes, ainsi qu'en live sur Facebook.



Dans le cadre du dispositif « Par monts, par vaux et par plaines » de la DRAC, le réseau a accueilli en juin le **Quatuor Tana** (6 villes, 9 lieux, 5 dates, 391 spectateurs) et en décembre **La Baraque Liberté** pour une série de représentations d'improvisation théâtrale (médiathèque, écomusée, maison d'accueil communautaire, collèges).





Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

6

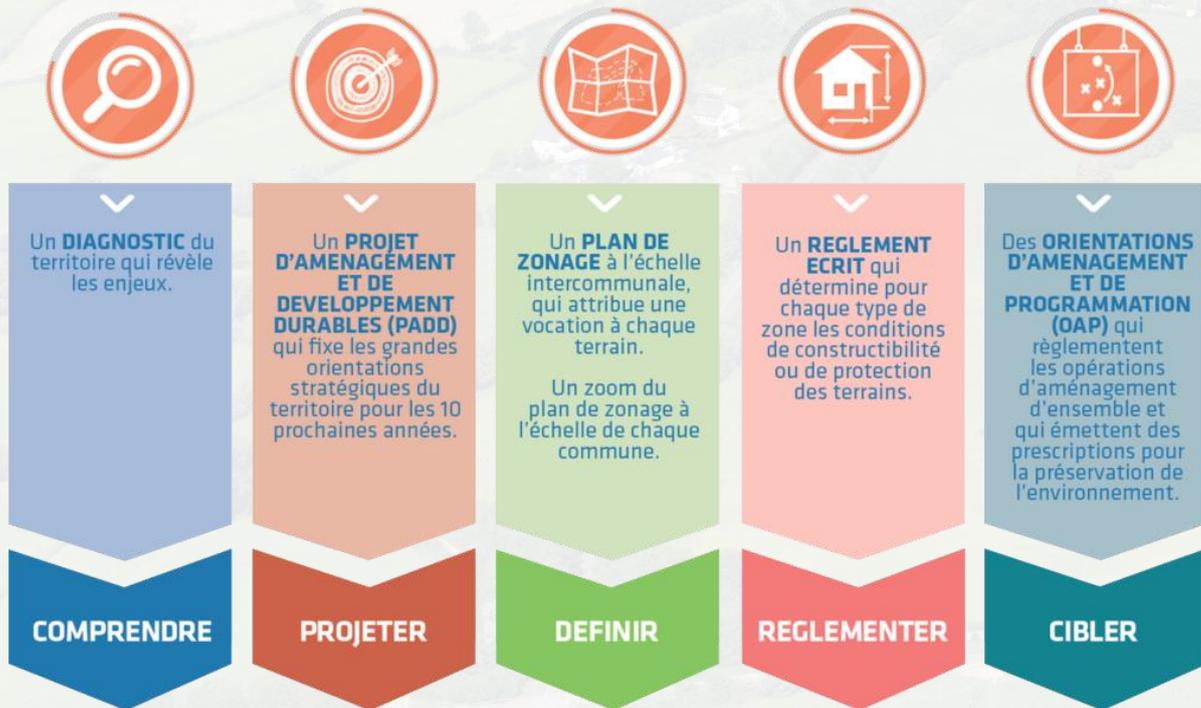
Aménagement du territoire

67

Envoyé en préfecture le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022
Affiché le 
ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

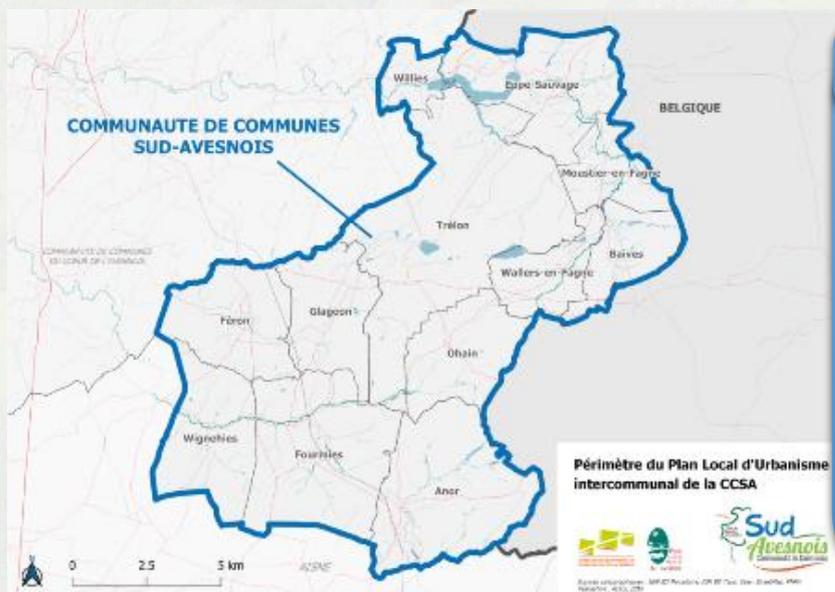


1. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le PLUi de la CCSA couvrira, une fois approuvé, l'intégralité du territoire de la CCSA et se substituera aux documents d'urbanisme jusqu'alors existants à l'échelle communale. L'objectif est de faire de ce PLUi un véritable outil de projet partagé et cohérent au service du territoire et au sein duquel chacune des 12 communes s'inscrira, tout en préservant ses spécificités.

Le PLUi concerne tous les habitants de la CCSA. En effet, le zonage et le règlement de chaque zone déterminent la vocation des différents secteurs du territoire ainsi que la localisation des activités. A ce titre, un registre est mis à la disposition des habitants pendant toute la durée de la procédure dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes. Chacun peut donc, tout au long de l'élaboration du document, faire part de ses remarques et observations.



Pour Rappel

En 2017, la CCSA a fait le choix de s'engager « dans la voie de la gestion urbanistique à l'échelle intercommunale » en lançant la procédure de mise en œuvre du PLUi.

Trois phases de réunions publiques ont été organisées sur le territoire :

Le maire rappelle que l'élaboration du PLUi de la CCSA est le fruit d'un travail de concertation, avec les communes membres, les Personnes Publiques Associées, ainsi que la population. Les différentes remarques soulevées ont permis de nourrir l'écriture du PLUi.

La charte annexée à la délibération du 17 mars 2017 prescrivant l'élaboration du PLUi, précise les modalités de concertation, avec les communes membres, PPA et la population.

Pour l'année 2021, les différents points d'étape ont été les suivants :

-  Ateliers règlementaires – février 2021 : Arbitrage des pièces règlementaires.
-  CIM n°08 du 25 mai 2021 : état de l'avancement de l'élaboration du PLUi.
-  Permanences en communes – juin 2021 : Échange sur les pièces règlementaires.
-  Rencontre en communes n°4 : Échange sur les projets en cours.
-  Le 06 juillet 2021, à été présenté l'état d'avancement du PLUi et les retours sur les permanences avec les communes.
-  Le 06 octobre 2021, une dernière réunion PPA en vue de l'arrêt du projet a eu lieu afin de présenter les derniers changement qui ont eu lieu sur les pièces règlementaires.
-  CIM n°09 du 18 novembre 2021 : CIM en vue de l'arrêt du projet.

2. Le déploiement de la Fibre

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

Situation au 31/12/2021

CHIFFRES CLES

Nombre de prises déployées : **13507**

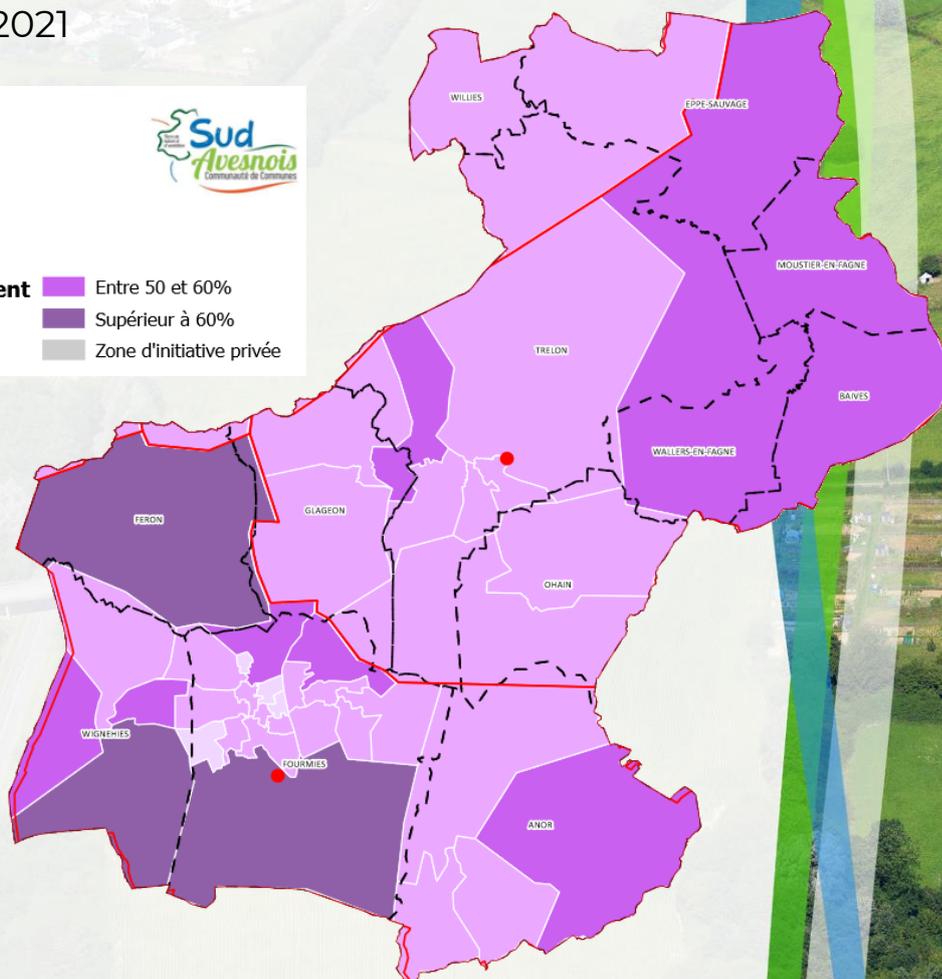
Nombre de prises raccordées : **5576**



Légende

- NRO
- ▭ Contours NRO
- ▭ COMMUNES

Taux de raccordement	
Entre 50 et 60%	■
Supérieur à 60%	■
Entre 30 et 50%	■
Inférieur à 30%	■
Zone d'initiative privée	■



Vérifiez votre éligibilité

- Sur le site <https://capfibre.fr/> en renseignant votre adresse

Éligible ou fibré, vous rencontrez un problème?

- Contactez en priorité votre Fournisseur d'Accès Internet (FAI). En cas de non résolution par votre FAI vous pouvez contacter Capfibre au numéro vert **0800 159 162**

Un dommage sur le réseau? (poteau ou câble arraché...)

- Rendez-vous sur <https://dommages-reseaux.axione.fr/dommages/NPC> pour le déclarer et pouvoir suivre sa résolution

Envoyé en préfecture le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022
Affiché le 
ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

7

Gestion des déchets

73

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

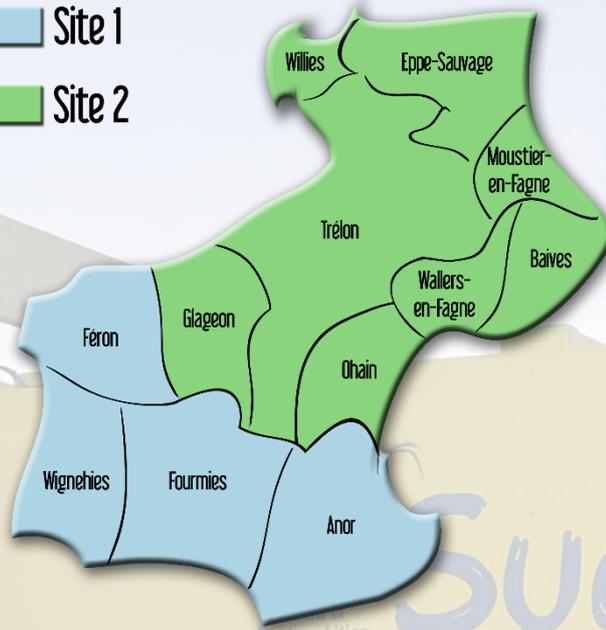


1. La collecte des déchets

La Communauté de Communes Sud-Avesnois est composée de 26 780 habitants pour 11 200 foyers, et l'élimination des déchets fait partie de ses compétences.

Le territoire est divisé en deux sites, représentant les deux anciennes intercommunalités.

Site 1
Site 2



Equipements :

Historiquement, chaque site a son propre fonctionnement dans le cadre du ramassage des déchets.

Site 1

Site 2



Le bac de tri pour les EMR* collecté chaque semaine
Camion Bi-comp
*Emballage Ménagers Recyclable



Le bac de collecte des emballages
Collecté en alternance avec les O.M

Le verre collecté en apport volontaire :

- ✓ 7 conteneurs à verre de 3 m3 enterrés
- ✓ 27 conteneurs à verre de 3 m3 semi-enterrés
- ✓ 20 conteneurs aériens



Le bac de collecte de verre
Collecté en alternance avec les O.M



Le bac des ordures ménagères collecté chaque semaine
Camion en Bi-comp



Le bac des ordures ménagères collecté chaque semaine
mise en place en octobre



Tonnages :

Tonnages collectés pour 26780 hab

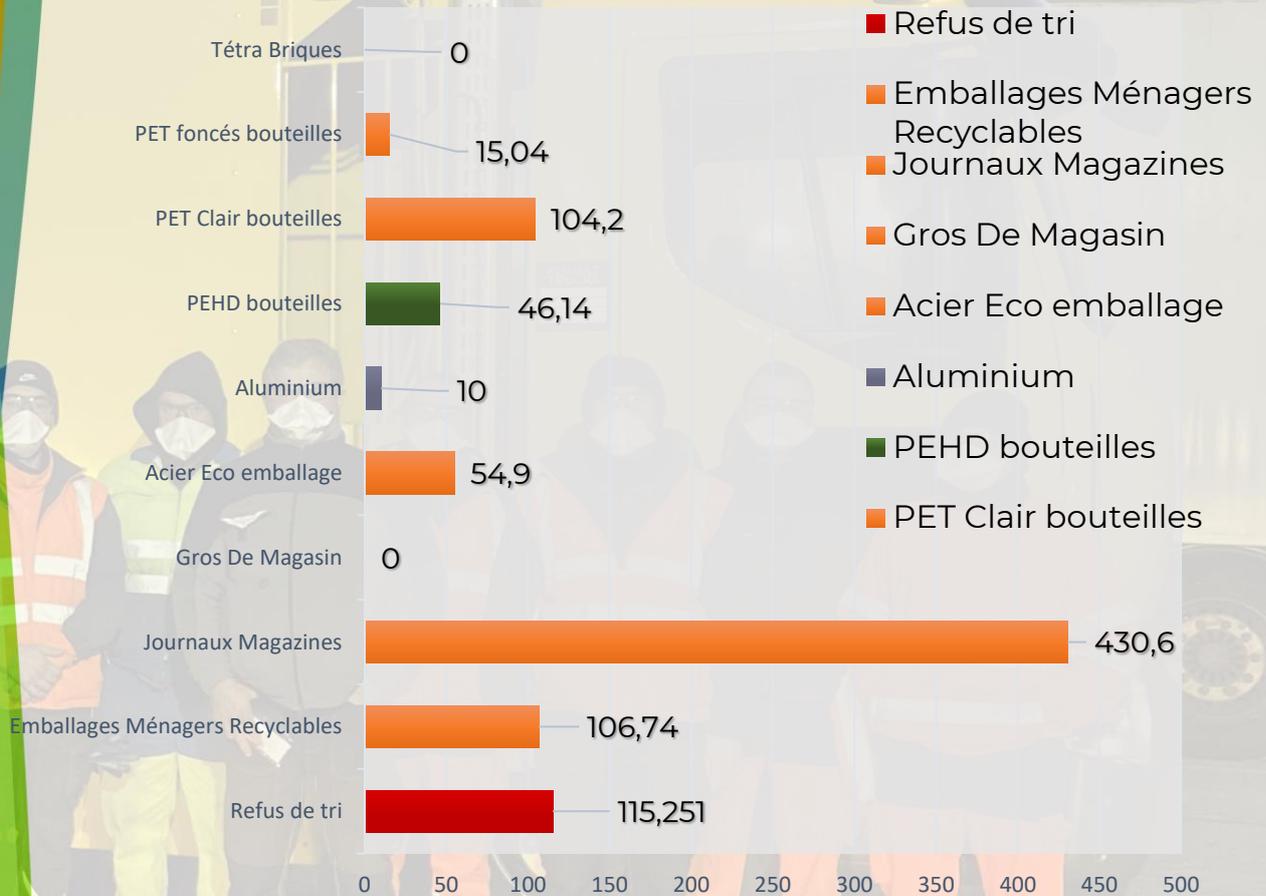
EMBALLAGES	1 055 T
VERRE	806 T
Total du tri	1 861 T
Ordures Ménagères	6 999T
Total ensemble des déchets ménagers	8 860 T

Performance par habitant

Emballages = 39.420 kg/an/hab

Verre = 30.120kg/an/hab

O.M = 261 kg/an/hab



**Recyclage des matériaux (hors verre)
en tonnage par an et par habitant**

2. Le coût de la gestion des déchets

1. Coûts de la collecte

DÉPENSES COLLECTE

Collecte salaire transport	1 241 341 €
Traitement tri et emballages	219 933 €
Traitement OM au SMIAA de la collecte + refus tri	637 525 €
TOTAL DÉPENSES COLLECTE TRAITEMENT	2 098 799 €

ENCOMBRANTS

Collecte	10 182 €
Traitement des déchets	1 785 €
Traitement au SMIAA	1 785 €
TOTAL DÉPENSES ENCOMBRANTS	11 967 €

AUTRES DÉPENSES

Collecte encombrants porte à porte	0€
------------------------------------	----

TOTAL DES DÉPENSES 2 110 776 €



RECETTES

Remboursements personnel	41 774 €
T.E.O.M.	995 407 €
Indemnisation assurances / autre	0 €
Redevance spéciale	239 959 €
Recette Citéo	156 181 €
Verre O-I Manufacturing	21 053 €
Plastiques PAPREC	32 648 €
JRM / GDM/ cartons /acier/ALU/RDV	53 081 €
TOTAL DES RECETTES	1 540 103 €

2. Coûts des déchetteries

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

DÉPENSES DE BASE

TRANSPORT DES BENNES	93 586 €
TRAITEMENT DES DÉCHETS HORS INCINÉRATION	173 336 €
INCINÉRATION SMIAA	245 170 €
POSTE GARDIEN + CHAUFFEURS AMPLI ROOL	114 280 €
DIVERS FONCTIONNEMENT (assurance/taxe ...)	25 596 €
TOTAL DES DÉPENSES	536 688 €

RECETTES

FERRAILLES + BATTERIES+ CARTONS	29 885 €
D3E	8 819 €
RS PRO + CARTES	14 750 €
TOTAL DES RECETTES	53 454 €

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



Services Internes



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



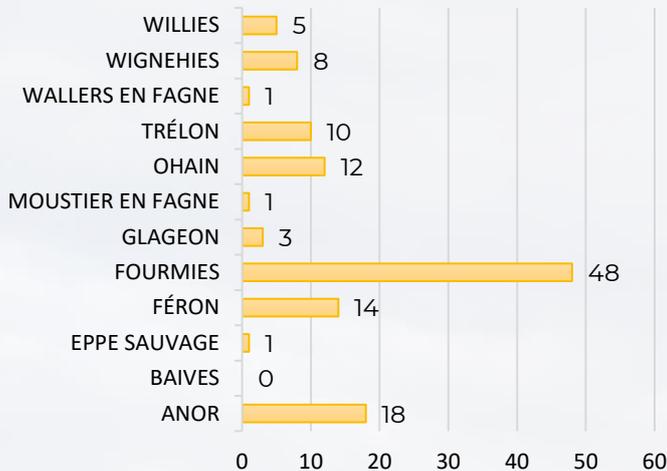
1. Les Services Techniques

Les Services Techniques ont pour mission :

-  la gestion des demandes et interventions du service festivités ;
-  la planification et la réalisation des travaux effectués par le service commun ;
-  la gestion des travaux de maintenance en régie ;
-  la réalisation des demandes de sérigraphie ;
-  le balayage mécanisé des voiries communales et intercommunales ;
-  la gestion des contrats aidés ;
-  les transports des Restaurants du Cœur.

Les services techniques sont composés de 10 titulaires, 3 cdd, 1 apprenti, 16 contrats PEC.

NOMBRE D'INTERVENTION



2. Le Service Festivités

Ce service a pour mission de faciliter pour les mairies et associations du territoire de la CCSA, l'organisation de leurs manifestations en assurant gracieusement la mise à disposition de tables, chaises, barrières ... ainsi que le montage de structures telles que podiums, tentes, tonnelles.

EN 2021, ce service a réalisé 121 interventions contre 77 en 2020 (Suite à la crise sanitaire liée à la Covid 19), soit une augmentation de 57,17%

Liste sommaire du matériel :

Tentes : 2 tentes 10 x 18 - 1 tente 10 x 15 - 1 tente 10 x 5 - 3 tentes 12 x 6

Tonnelles fonctionnelles :

2 tonnelles 3 x 3

1 tonnelle 6 x 4

1 tonnelle 8 x 4

1 tonnelle 5 x 5

1 tonnelle 4,5 x 3

Podiums :

1 roulant 7,5 x 6

1 roulant 4 x 2

1 podium 12 x 7,5 (divisible en 2)

1 podium 7,5 x 10,5 (divisible en 2)



Tables Kermesse PVC : 300

Bancs Kermesse PVC : 550

Chaises PVC : 395

Chaises métal : 280

Tables Plateaux (1 plateau, 2 entretoises, 2 pieds) : 130

Barrières : 1 600



3. Le Service Commun

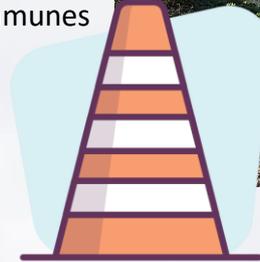
Ce dernier intervient dans les petites communes afin de permettre à ces dernières de réaliser à moindre coût des travaux de curage fossés ou de petits terrassements.

Ce service réalise également des travaux en régie au sein des différents sites intercommunaux (Services Techniques, déchetteries...).

Les travaux sont planifiés en début d'année sur une période de 6 mois et sont facturés aux communes à l'issue de cette période.

Matériel utilisé :

- 1 pelle hydraulique sur pneus
- 1 tracteur équipé d'une benne
- 1 camion benne



En 2021, 43 jours de curage de fossés ont été répartis entre les communes de Baives, Epe Sauvage, Féron, Moustier en Fagne, Wallers en Fagne et Willies.

4. Le Service Réfection et Maintenance

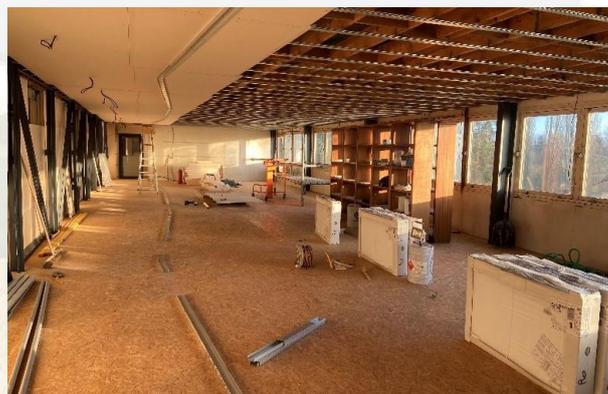
Ce service réalise en régie, la réfection et la maintenance des différents bâtiments intercommunaux tels que le PIDE, les services Techniques, les déchetteries, les Hôtels d'Entreprises, les Maisons de Santé, les Gîtes...

L'aménagement paysager, la tonte et le fleurissement de ces divers sites incombent également à ce service.

Quelques exemples de réalisations en 2021 :

Service Technique CCSA

Hôtel d'entreprises « Pierre et Bertrand »



Entretien des Espaces Verts

Gîtes de Wallers-en-fagne

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



PIDE



5. Le Service Sérigraphie

Le service sérigraphie conçoit et réalise des calicots, panneaux, sérigraphie de véhicules, flocage de vêtements... pour les communes du Territoire et les associations (sous couvert des Maires).

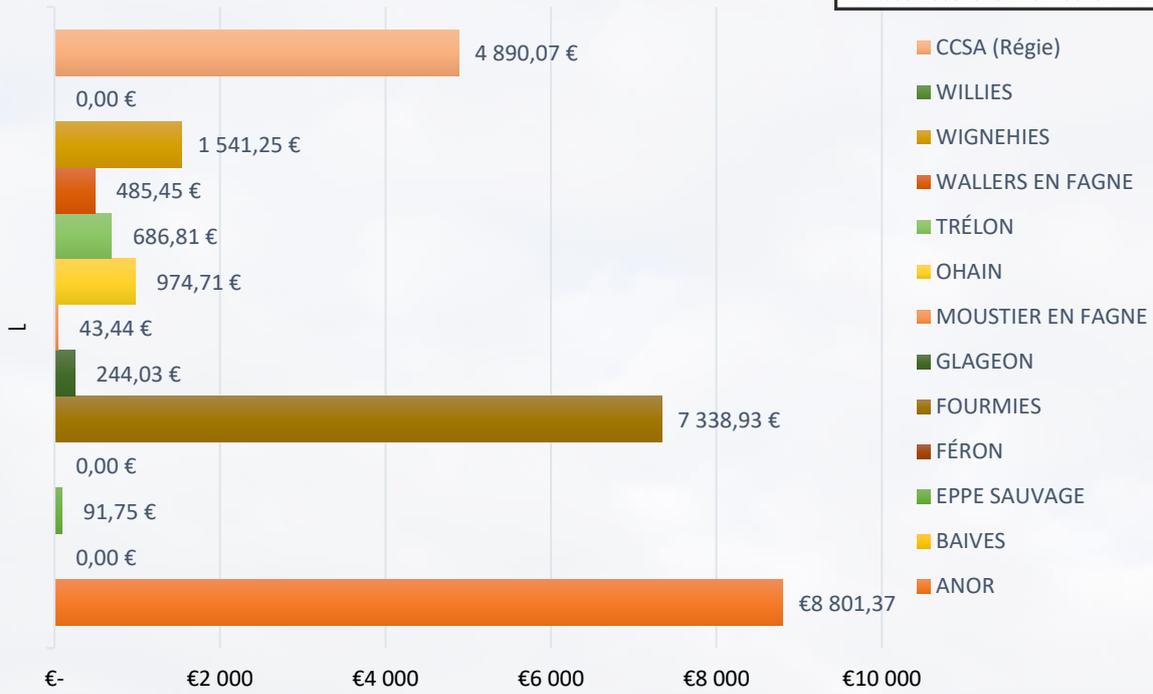
Ne sont facturées que les matières premières.

Le service est équipé du matériel suivant :

- 1 traceur d'impression et découpe ROLAND Verssa Cam VS-540I Largeur d'impression de 137 cm
- 1 traceur de découpe GRAPHTECH FC 8 600 Largeur de découpe 1 300
- 1 lamineur à froid KARLA STARTER 1400

Les réalisations de 2021 :





Balayage mécanisé de voirie

La balayeuse intervient exclusivement sur les voiries communales et intercommunales.
 Un prestataire privé assure le traitement de ces boues.
 164 jours (1 148 h) de balayage ont été effectués sur 2021.



6. La gestion des Contrats Aidés

La Communauté de Communes Sud Avesnois recrute des personnes en Parcours Emploi Compétences (anciennement CAE/CUI) dans les différents services de la collectivité. Ces personnes dépendent du service Gestion des contrats aidés et sont accompagnées dans leurs démarches socioprofessionnelles.

La CCSA leur assure un parcours de formation en mobilisant le CNFPT et les structures de formation externes.

Les publics positionnés sur les PEC sont orientés par les prescripteurs suivants :

- Pôle Emploi : 22
- Cap Emploi : 2
- Réussir en Sambre Avesnois : 3

RÉPARTITION PAR COMMUNES

Communes	%	Nbre pers.
FOURMIES	33,33%	9
FOURMIES QPV	33,33%	9
ANOR	11,11%	3
OHAIN	3,70%	1
TRELON	7,41%	2
GLAGEON	3,70%	1
WIGNEHIES	3,70%	1
TOTAL	100,00%	27

Répartition Femme/Homme :

Hommes : 18 soit 66,67 % dont 4 RQTH

Femmes : 9 soit 33,33 % dont 3 RQTH

Répartition des contrats et nombre d'heures réalisées en 2021, par service :

Maisons de santé : 5 personnes pour 2 122 Heures de ménage

Service environnement : 8 personnes pour 3 391 heures

Services Techniques / Festivités : 14 personnes pour 8 804 heures.

Les Services Techniques sont également en charge du transport de denrées alimentaires pour les restaurants du Cœur des 5 antennes du territoire de la CCSA (Fourmies, Wignehies, Anor, Trélon, Glageon).

Les transports sont répartis sur deux jours le mardi pour les extérieurs et le mercredi pour Fourmies durant la campagne hivernale et un jour par semaine durant l'intercampagne.

67 déplacements ont été réalisés sur l'année 2021, pour un total de 469 Heures, 5 975,4 km et une consommation de 2 390,6 litres de carburant.



**LES RESTAURANTS
DU CŒUR**
LES RELAIS DU CŒUR

Envoyé en préfecture le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022
Affiché le
ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-200043404-20220628-DELIB229C-DE

